Observatoire économique de France Bois Forêt

- Analyse des marchés forestiers 2014 2015
- II. Le marché international des produits forestiers
 Décembre 2014

Dans le cadre de son Observatoire économique, France Bois Forêt vous propose tous les ans une analyse de certains marchés forestiers mondiaux telle qu'elle ressort de grandes conférences internationales de fin d'année. Après le premier volet consacré au marché international des sciages résineux examiné à la Conférence Internationale des sciages résineux (Berlin du 15 au 17 octobre 2015), voici la seconde partie consacrée aux travaux du Comité pour la Forêt et les Industries Forestières (COFFI) de la Commission Economique de la FAO pour l'Europe qui s'est tenu les 18 et 19 novembre à Kazan (Russie). Coup de projecteur donc sur les principaux marchés en 2014 avec un volet prospectif sur 2015.

Avertissement

Le lecteur est invité à considérer que l'analyse ne peut être jugée comme exhaustive en raison même du périmètre d'étude des données collectées. Il faut rappeler que le Comité pour la Forêt et de l'Industrie Forestière (COFFI) des Nations Unies pour l'Europe ne traite que des seuls pays membres de la CENUE: c'est-à-dire l'Europe, l'Amérique du Nord et la Communauté d'États indépendants. Bien qu'elles soient très intéressantes et significatives sur le plan macroéconomique, les tendances dégagées ne peuvent donc refléter l'intégralité de ce qui se passe sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Pour information, les pays membres de la CENUE consomment plus de 1,2 milliard m3 de bois pour les différents usages (construction, énergie, pâte et papiers...). Ce poids économique constitue en soit un élément déterminant dans l'analyse des politiques forestières mondiales et donc suffisant pour faire des projections économiques pertinentes sur l'évolution du matériau et de ses marchés. Cette année le COFFI a privilégié une approche des filières par grande région.

SOMMAIRE

I. Le contexte international

- A. Evolution de la situation économique et ses incidences sur le secteur forestier
- B. Secteur du Bâtiment

II. Évolution des politiques et du cadre réglementaire ayant des incidences sur le secteur des produits forestiers

- A. Politiques relatives au commerce
- B. Le marché des produits certifiés durables
- C. Exemple d'innovation liée au textile

III. Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux

- A. Aperçu général des marchés 2013
- B. Marchés des matières premières bois
- C. Marchés des sciages résineux
- D. Marchés des sciages feuillus
- E. Evolution de la consommation en 2013/2014
- F. Panneaux dérivés du bois
- G. Papier, carton et pâte de bois
- H. Le bois énergie
- I. Les produits bois à valeur ajoutée

IV. Rapport de marché de la France

Code APE: 913 E - N° SIRET: 429 757 099 00016

I. Le contexte international

Vue d'ensemble des marchés des produits forestiers en 2014 - 2015

Malgré l'amélioration de la situation dans les cinq années écoulées depuis le pic de la crise économique, en 2009, la production des principaux produits forestiers dans la région de la CEE (Europe, CEI et Amérique du Nord) est encore inférieure de 10 % à 15 % à la production annuelle moyenne des quatre années qui ont précédé la crise (2004-2007).

La région, qui abrite 80 % des forêts tempérées et boréales (40 % des forêts mondiales), est le premier producteur mondial de bois et de produits du bois. Il convient de noter que ce secteur a procédé à de nombreux ajustements (réduction des coûts, regroupements et nouveaux débouchés à l'étranger pour les produits) qui ont contribué à rendre le marché plus stable et plus prévisible (élément clef pour attirer les investissements). En 2013, la consommation de produits forestiers dans la région de la CEE a été inégale, stagnant en Europe et affichant une croissance modeste dans la CEI et en Amérique du Nord.

La demande de nombreux produits forestiers a fortement pâti du ralentissement du secteur clef qui est le secteur du logement et de la construction. La récession, les problèmes de dette souveraine, le faible taux de formation des ménages et la léthargie des économies continuent de peser sur le marché européen de la construction de logements; et aucune amélioration n'est attendue avant 2015 ou 2016. Le nombre de logements achevés en Fédération de Russie a atteint un niveau sans précédent en 2013, avec un total de 912 100 nouveaux logements construits, soit une augmentation de 10,3 % par rapport à 2012 et un record pour le nombre de nouveaux logements construits en une seule année depuis plus de vingt ans. En Amérique du Nord, le marché immobilier des États-Unis amorce sa reprise, même si les mises en chantier et les ventes de logements neufs sont encore aux niveaux les plus bas enregistrés depuis 1963.

Bien que l'évolution récente observée sur la plupart des marchés de produits forestiers ne mérite pas encore le qualificatif de «reprise», l'industrie compte sur une augmentation de la demande mondiale et un redémarrage de la demande intérieure, actuellement comprimée, et sur le fait que les produits du bois peuvent apporter de nombreuses solutions pour rendre l'économie de la région et l'environnement mondial plus durable.

A. Évolution de la situation économique et ses incidences sur le secteur forestier

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale prévoient des résultats économiques médiocres aux États-Unis et dans la zone euro en 2014 et 2015. Pour les États-Unis, ils tablent sur une croissance du PIB de 2,3 % en 2014 et de 3 % en 2015. Pour la zone euro, ce chiffre est estimé à 1,2 % en 2014, et atteindrait 1,5 % en 2015. Pour les pays de l'OCDE, les prévisions de croissance du PIB sont de 1,5 % en 2014, et de 1,9 % en 2015.

Selon la Banque mondiale, «les pays en développement vont connaître une troisième année consécutive de croissance décevante, inférieure à 5 % ... la zone euro se prépare à

enregistrer une croissance de 1,1 %, et les États-Unis de 1,9 % en 2014»¹. Dans les régions développées et à revenus élevés telles que l'Europe, la croissance est freinée par le manque de confiance des consommateurs et des entreprises, le fort taux de chômage affiché par certains pays membres, la poursuite de la restructuration bancaire et budgétaire, et les problèmes persistants de dette souveraine. Dans la zone euro, ces tendances sont principalement dues aux effets durables de la crise financière de 2008. Aux États-Unis, l'économie semble s'améliorer progressivement, mais nombre des incertitudes exprimées à propos de la zone euro, en particulier celles qui concernent l'activité des entreprises, valent également pour l'économie américaine.

Les perspectives de l'économie russe ont été revues à la baisse en 2014 par le FMI, qui prévoit une croissance du PIB de 0,2 % en 2014 et de 2,3 % en 2015.

B. Secteur du bâtiment

Le secteur du logement reste un des meilleurs indicateurs économiques de la situation économique des pays. Il est intéressant de voir au regard des perspectives économiques globales ternes du FMI et de la Banque mondiale comment ont évolué le marché de la construction dans les grandes régions de l'UNECE.

Dans la majeure partie de la **zone euro**, le COFFI rappelle que le marché de la construction très dépendant de l'environnement économique est attendu avec une faible croissance en 2014 voire en 2015. Certains analystes estiment que la valeur du marché de la construction de logements neufs en Europe va augmenter jusqu'en 2016, passant de 232 milliards d'euros en 2014 à 251 milliards millions d'euros en 2016. Certains facteurs pourraient toutefois inverser cette tendance à moyen terme, à commencer par la structure démographique de la population européenne. Son vieillissement pourra avoir des effets de ralentissement de l'activité; les personnes âgées étant plus disposées à réduire leur habitat qu'à investir dans du nouvel habitat. De plus, à l'autre bout de la chaîne de l'âge, les plus jeunes sont moins enclins à créer des ménages.

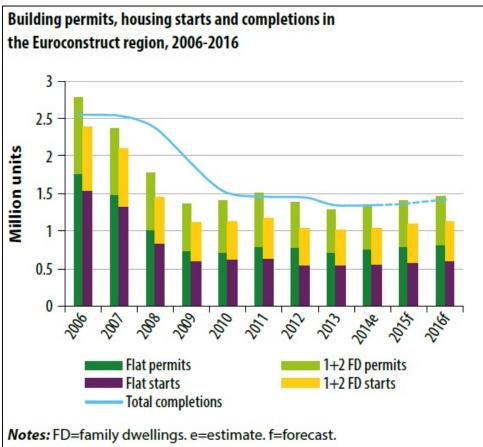
Cela explique que les prévisions 2014/ 2015 soient en recul par rapport à celles faites les deux dernières années.

En 2013, près de 46% de l'ensemble des constructions ont porté sur la construction résidentielle dont 18% au titre de la construction neuve et 28% au titre de la rénovation (Euroconstruct 2014). Sur un plan financier, la rénovation a constitué la plus grosse part de dépenses dans la zone Euro.

www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/GEP/GEP2014b/GEP2014b.pdf.

_

Banque mondiale, Global Economic Prospects: shifting priorities, building for the future. Vol. 9. Disponible à l'adresse:



Source: Euroconstruct, 2014.

Residential new construction and remodelling forecast for top five countries in the Euroconstruct region, 2014-2015

(billion €)					
New construction			Remodelling		
Country	2014	2015	Country	2014	2015
Germany	46.5	48.9	Germany	113.0	113.0
France	41.0	41.8	Italy	66.9	68.0
UK	33.3	36.0	France	53.3	53.6
Switzerland	18.5	18.8	UK	35.7	37.0
Italy	18.0	17.9	Spain	14.8	14.5

Notes: In 2013 prices. Data published in June 2014.

Source: Euroconstruct, 2014.

Non-residential construction spending forecast in the Euroconstruct region, 2014-2016

(billion €)				
Year	New construction	Remodelling	Total non-residential	
2014	219.1	207.6	426.7	
2015	223.3	210.4	433.7	
2016	228.2	213.8	442.0	

Notes: In 2013 prices. Data published in June 2014.

Source: Euroconstruct, 2014.

Residential new construction and remodelling spending forecast in the Euroconstruct region, 2014-2016

(billion €)				
Year	New construction	Remodelling	Total residential	
2014	232.1	366.3	598.4	
2015	241.2	370.0	611.2	
2016	251.5	374.3	625.7	

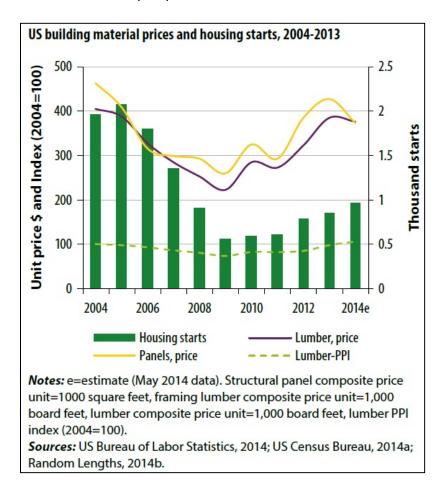
Notes: In 2013 prices. Data published in June 2014.

Source: Euroconstruct, 2014.

La projection pour 2015 est de 1,46 millions de nouveaux permis de construire et de 1,15 millions mises en chantier; ce qui représenterait le niveau atteint en 2010 mais en hausse par rapport au 1,28 million atteints en 2013. Pour mémoire, le record de permis de construire était de 2,7 millions de permis de construire en 2006.

En **Amérique du Nord**, le marché immobilier des États-Unis amorce sa reprise, même si les mises en chantier et les ventes de logements neufs restent à un niveau bien plus bas que la moyenne de la période 1963/2003 qui tournait à 1,45 millions de mises en chantier annuelles. En mai 2014, les mises en chantier, corrigées des variations saisonnières avaient atteint 1,01 millions unités soit une hausse de 9% par rapport à mai 2013. En revanche, les ventes de maison individuelles à mi 2014 affichaient un léger recul par rapport à 2013 avec un résultat de 4,9 millions contre 5,1 millions l'an passé.

Si le marché de la construction semble s'être positivement retourné, il n'en reste pas moins des facteurs limitants: un faible taux de formation de nouveaux ménages chez les jeunes générations; un niveau d'endettement élevé chez les étudiants; la persistance d'un sous-emploi et des revenus stagnants dans les classes moyennes; des moins-values immobilières; des difficultés de crédits et plus largement une économie encore fragile. Tout cela laisse à penser qu'une véritable reprise robuste et durable dans le secteur de la construction demandera encore quelques années.



Les dépenses destinées à la construction de logements privés (logement uni- ou multifamilial) continuent d'augmenter, mais les rénovations sont en légère baisse, tout comme les dépenses publiques. La consommation de sciages US devrait atteindre 50,3 M3 en 2014dont les 2/3 partiront pour la construction résidentielle et la rénovation des bâtiments. 46% de ce total concernent la construction résidentielle nouvelle ; ce qui est inférieur de 40% à ce que représentait ce type d construction dans les années 90. Du fait que les travaux de rénovation et de réhabilitation représentent actuellement aux USA la part la plus importante de la consommation de bois, cette dernière est attendue en hausse de 7,4% en 2014.

Dans la **Fédération de Russie**, le nombre de logements achevés a atteint un niveau sans précédent en 2013 : 912000 nouvelles réalisations soit une hausse de 10% par rapport à

l'année précédente. Non seulement le nombre de nouveaux logements construits a battu un record vieux de plus de vingt ans, mais 69,4 millions de m² de superficie résidentielle ont été construits en 2013, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à 2012.

Au premier trimestre de 2014, 178 000 appartements ont été commandés en Fédération de Russie, représentant une superficie totale de 13,6 millions de m², soit près de 31 % de plus que la superficie commandée pendant la même période en 2013, qui s'élevait à 10,4 millions de m². Au premier trimestre de 2014, les entrepreneurs ont construit 47 600 logements totalisant une superficie de 6,4 millions de m², soit une progression de 19,2 % par rapport à la même période en 2013.

II. Évolution des politiques et du cadre réglementaire ayant des incidences sur le secteur des produits forestiers

A. Politiques relatives au commerce

Les politiques relatives aux marchés du bois et des produits forestiers – des accords commerciaux aux règlements de construction – continuent d'influer sur les modalités (comment, quand, où) de l'utilisation du bois comme matériau dans tous les secteurs, notamment ceux de la construction, de l'énergie et des emballages, et sur la contribution globale de la filière du bois au développement économique. Le règlement de l'UE sur le bois, la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts et le secteur forestier et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), qui est en cours d'évaluation, sont les principaux éléments nouveaux dans ce domaine.

La stratégie de l'UE pour les forêts et le secteur forestier, adoptée le 20 septembre 2013, répond aux nouveaux défis auxquels le secteur forestier de l'UE doit faire face et fixe de nouvelles orientations politiques essentielles pour l'Union. Les principaux résultats du Plan d'action relatif à l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT), qui est entré dans sa dixième année en 2013, sont les accords de partenariat volontaires (APV) conclus entre l'UE et les pays fournisseurs de bois tropical.

Un rapport publié par la Commission européenne évalue l'impact sur la déforestation de la consommation, au sein de l'UE, de tous les produits et services, et non seulement des produits issus directement de l'exploitation des forêts. Selon les auteurs de ce rapport, sur la surface totale de 232 millions d'hectares déboisés dans le monde entre 1990 et 2008, 200 000 hectares l'ont été à cause des importations européennes de produits du bois et 8,7 millions d'hectares, à cause des importations européennes de cultures commerciales et de produits de l'élevage.

Les auteurs du rapport estiment qu'à l'échelle mondiale, 33 % de la déforestation due aux cultures agricoles et 8 % de la déforestation due à l'élevage sont liés à des produits qui s'échangent sur les marchés internationaux. Cela signifie que les mesures visant la consommation de produits agricoles seraient au moins aussi efficaces pour réduire la déforestation que celles qui visent les produits du bois.

En mai 2014, les principaux systèmes de certification mondiale – le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) – ont

fait état d'une **superficie totale de 440,3 millions d'hectares certifiée** selon leurs normes (approuvée) de certification individuelle. (v. Chapitre ci-dessous sur le marché des produits certifiés)

En juin 2013, le Conseil des États-Unis pour la construction verte (US Green Building Council, USGBC) a approuvé la quatrième version de la norme de construction écologique du système LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Dans la section «Matériaux et ressources» de cette norme, les mesures contraignantes ont été remplacées par un système de crédits liés aux déclarations environnementales des produits basées sur l'analyse du cycle de vie, à la vérification des composants des matériaux, et à l'extraction des matières premières.

Le principal marché du carbone, le Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, suscite encore des doutes quant à son rapport coût-efficacité et à son impact. Au premier trimestre de 2014, un nombre record de 2,8 milliards de quotas d'émission européens ont été échangés sur les quatre principales bourses du carbone d'Europe, soit une augmentation de 12 % par rapport à la même période en 2013, ce malgré une réduction de l'offre.

B. Le marché des produits certifiés durables

La notion d'éco certification est maintenant bien entrée dans les mœurs ; elle est largement présente et bien comprise en Europe, avec une bonne reconnaissance des deux grands systèmes de certification : le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) .

Cette évolution a pris d'autant plus de sens qu'elle connait aujourd'hui de nouveau développements :

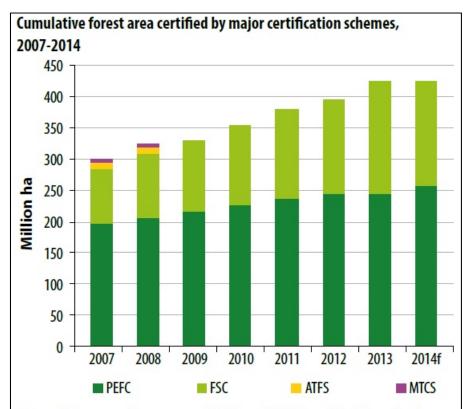
Une interaction forte entre certification et systèmes de Diligence Raisonnée (DR) liés à la légalité des produits forestiers dans le cadre du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE);

Une participation accrue des petites entreprises et des propriétaires forestiers à la certification ;

Des procédures renforcées pour limiter les mauvais usages des marques de certification.

Avec 440 millions ha, la superficie totale certifiée a augmenté de 3,8 % (+16 millions d'hectares) au cours de l'année, s'achevant en mai 2014, soit la moitié de la croissance observée au cours des douze mois précédents.

La surface globale FSC s'est accrue de 2,7 millions ha (+1,5%) et celle de PEFC de 13,5 millions ha (+5,5%); le PEFC comptant à mi 2014 258 millions ha répartis dans 28 pays, alors que le FSC s'étend sur 182 millions ha dans 81 pays. On estime à 7,5 millions ha le chevauchement entre les deux systèmes; cette double certification des forêts s'observe plus en Europe (pour 3,5 Mha) et en Amérique du Nord pour 2,6 Mha)



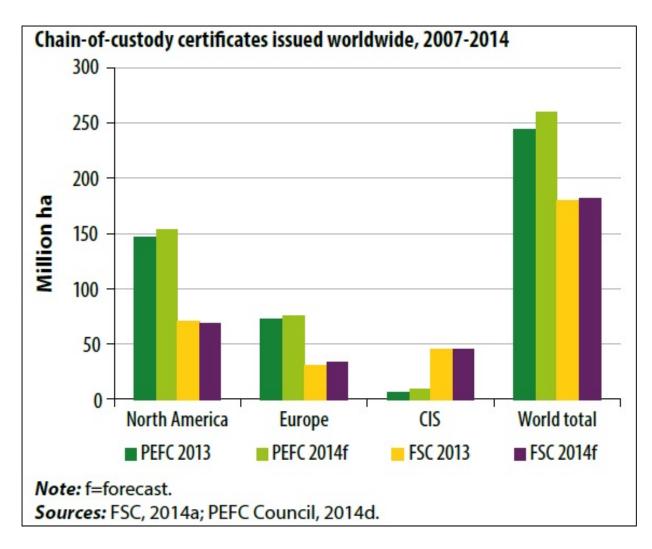
Notes: f=forecast. Data cover all FSC- and PEFC-certified forestland as well as land certified under two national certification schemes, the Malaysian Timber Certification System (MTCS) and the American Tree Farm System (ATFS). Since 2009, data for national schemes subsequently endorsed by the PEFC have been amalgamated into the PEFC. The shown data do not reflect an estimated overlap of roughly 7.5 million ha (as of May 2014).

Sources: FSC, 2014a; PEFC, 2014d.

Il est intéressant de noter que plus de 80% des surfaces forestières certifiées durables selon un de ces deux schémas se trouvent dans la Région UNECE; confirmant la césure Nord Sud que l'on observe sur cette question.

Ce sont l'Europe et l'Amérique du Nord qui ont enregistré les plus gros gains en surface entre 2013 et 2014; mais c'est l'Asie qui a connu la plus forte hausse relative sur cette période (+12,4%) alors que l'Afrique a reculé de 1,1 million ha (-14%).

Selon les estimations, la production industrielle de bois rond provenant de forêts certifiées a augmenté de 20 à 30 millions de m³ par an entre mai 2011 et avril 2014, pour atteindre 524 millions de m³. Ainsi, environ 30 % de la production industrielle mondiale de bois rond (1,7 milliard de m³) provenait de forêts certifiées.



En matière de traçabilité des produits, le nombre de certificats de Chaînes de Contrôle (CdC) a augmenté de 6% entre mai 2013 et mai 2014 pour un total mondial de 37840 CdC. Sur cette période, le FSC a délivré 1820 nouveaux certificats, et le PEFC 328.

A signaler qu'en Amérique du Nord, la Sustainable Forestry Initiative (SFI) a engagé la révision de ses standards pour un nouveau cycle 2015/2019 qui mettra notamment l'accent sur la protection de la bio diversité, les droits des populations autochtones, et un renforcement de la définition des « sources controversées ». Une démarche similaire de révision est également en cours avec le référentiel canadien CSA qui demande aussi la reconnaissance du PEFC.

C. Exemple d'innovation liée au textile

Les progrès réalisés dans les branches de l'industrie textile qui utilisent des produits issus du bois continuent de soutenir la filière, source durable et très importante de fibre pour les vêtements fabriqués dans le monde. Malgré les problèmes qu'elle pose, la viscose obtenue à partir du bois, sous ses diverses formes, représente déjà une proportion importante (6 %) du

marché mondial du textile dont elle occupe la troisième place, après les synthétiques et le coton, et devant la laine.

La viscose traditionnelle présente cet inconvénient pour l'environnement que sa fabrication nécessite l'utilisation de produits chimiques. Cependant, grâce à différents systèmes «en circuit fermé», ces produits sont recyclés et non plus rejetés dans l'environnement, et les tissus de deuxième génération dérivés du bois, produits par exemple au moyen du procédé Lyocell, ont de grandes qualités écologiques.

Les fibres à base de bois sont similaires à celles du coton, qui a des effets indésirables importants sur l'environnement. Les ressources limitées en terres et en eau entravant l'expansion continue des plantations de coton, la production de fibres à base de bois devrait augmenter au cours des prochaines années. La proximité d'une source de bois à prix compétitif est une variable clef des coûts de production de ces fibres, et de nombreux pays de la région de la CEE sont bien placés pour tirer parti de ce potentiel.

Dans cette perspective, la CEE a organisé à Genève, en 2014, une manifestation sur le thème: «Les forêts au service de la mode – la mode au service des forêts», afin de présenter des tissus fabriqués à partir du bois aux concepteurs et aux commentateurs du secteur de la mode et de secteurs connexes. Le marché de la mode et des tissus est très dépendant de la demande et des préférences des consommateurs. La demande par les consommateurs de tissus à base de fibre de bois pourrait rendre nécessaire une coopération accrue entre les producteurs de fibres durables mais aussi avec d'autres acteurs de la chaîne de production de tissu pour garantir la transparence de l'étiquetage et s'assurer la confiance des consommateurs.

III. Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux

A. Aperçu général des marchés en 2013

En **Europe de l'ouest**, la situation générale des marchés des produits forestiers s'améliore. Si les marchés européens stagnent, les regroupements dans ce secteur et la hausse des exportations (stimulée par la demande chinoise et par celle de pays extérieurs à la région) ont aidé une grande partie de la filière du bois à s'implanter plus solidement sur des marchés plus sûrs et plus prévisibles.

Dans la CEI, la consommation de la plupart des produits forestiers a connu une croissance modérée en 2013, soutenue par une bonne année dans le secteur de la construction de la Fédération de Russie et de plusieurs autres pays de la Communauté. Les investissements dans de nouvelles usines et la recapitalisation d'anciennes unités de production ont constitué des signes d'optimisme et de confiance. Les exportations ont été une forte source de croissance dans la sous-région, mais les événements géopolitiques actuels pourraient pénaliser certains de ces marchés (et peut-être aussi les marchés intérieurs). La production et la consommation de pâte et de papier a chuté dans la CEI en 2013; mais la reconstruction et la restructuration du secteur russe de la pâte et du papier sont aujourd'hui une priorité et devraient améliorer les perspectives.

En Amérique du Nord, les marchés de la plupart des produits du bois sont restés en forte progression, en raison de la reprise dans le secteur du logement, d'une amélioration de la situation économique générale et d'une hausse des exportations de produits du bois et de bois rond vers l'Asie et de granulés de bois à destination de l'Europe.

B. Marchés des matières premières bois

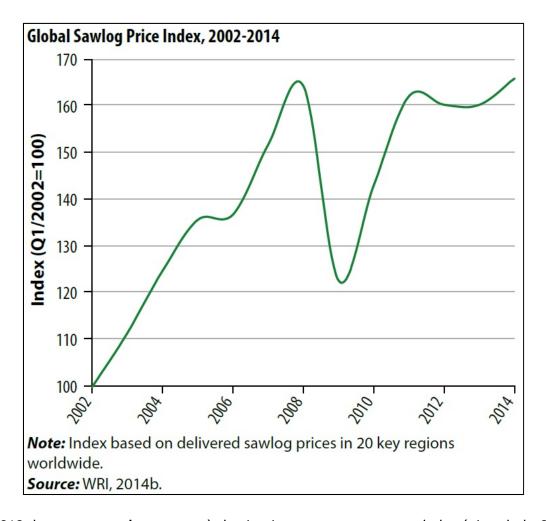
À la suite d'une augmentation de la demande mondiale de produits forestiers en 2013, la région UNECE a connu sa meilleure récolte de bois depuis six ans. Les volumes de bois rond industriel enlevés dans la région, qui ont atteint le milliard de m³ en 2013, évoluent à la hausse depuis cinq ans, affichant une progression de 17 % par rapport à 2009. En 2013, le niveau total des récoltes s'est accru de près de 2 % en Europe et dans la CEI et de 0,3 % en Amérique du Nord par rapport à 2012.

							Change 20	12-2013	Change 2009-2013
	Thousand	2009	2010	2011	2012	2013	Volume	%	%
Europe									
Industrial roundwood	m³	341,263	384,946	385,343	374,730	383,288	8,588	2.3	12.3
Sawnwood*	m³	92,677	102,769	102,232	97,482	95,565	-1,917	2.0	3.1
Wood-based panels	m³	63,955	65,845	66,217	64,659	65,982	1,323	2.0	3.2
Paper and paperboard	m.t.	88,115	94,371	93,168	89,724	88,562	-1,161	1.3	0.5
CIS									
Industrial roundwood	m³	100,916	126,271	127,486	173,690	176,513	2,823	1.6	74.9
Sawnwood*	m³	17,130	17,045	19,024	19,729	21,518	1,789	9.1	25.6
Wood-based panels	m³	10,531	12,568	16,046	17,852	18,553	701	3.9	76.2
Paper and paperboard	m.t.	8,466	9,363	9,674	9,357	8,868	-489	5.2	4.7
North America									
Industrial roundwood	m³	398,388	414,253	433,392	426,000	424,102	-1,898	0.4	6.5
Sawnwood*	m³	81,068	89,332	88,369	91,619	97,394	5,775	6.3	20.1
Wood-based panels	m³	46,873	47,261	46,254	46,800	49,331	2,530	5.4	5.2
Paper and paperboard	m.t.	78,443	83,266	79,721	73,977	74,247	269	0.4	-5.3
UNECE region									
Industrial roundwood	m³	840,567	925,470	946,221	974,420	983,903	9,483	1.0	17.1
Sawnwood*	m³	190,875	209,146	209,625	208,831	214,477	5,647	2.7	12.4
Wood-based panels	m³	121,358	125,675	128,518	129,311	133,865	4,554	3.5	10.3
Paper and paperboard	m.t.	175,024	185,055	182,563	173,057	171,677	-1,381	0.8	-1.9

En 2013, la consommation de bois rond par l'industrie forestière de la région UNECE s'est élevée à 984 millions de m³, soit 1 % de plus qu'en 2012. Il s'agissait là de la quatrième hausse annuelle consécutive, les industries manufacturières de toutes les sous-régions de

l'UNECE ayant une fois encore consommé plus de grumes en 2013 que cinq ans auparavant. L'Europe a en outre enregistré la plus forte augmentation annuelle de sa production et de sa consommation de bois rond, lesquelles n'ont que légèrement progressé en Amérique du Nord.

La demande accrue de bois rond a résulté en grande partie de **l'amélioration des marchés des sciages**. La production de sciages résineux a augmenté de 3,3 % dans la région UNECE en 2013 pour répondre à la hausse de la demande aussi bien dans la région que sur les marchés extra-régionaux tels que la Chine, le Japon et les marchés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.



En 2013, le **commerce des grumes** à destination et en provenance de la région de la CEE a augmenté de plus de 8 %, **les exportations nettes atteignant 27 millions de m³**. Les plus fortes hausses des expéditions ont concerné les exportations de grumes de résineux des États-Unis vers la Chine; les importations en Allemagne de grumes de résineux provenant de pays voisins; les importations en Finlande de grumes de résineux et de feuillus provenant de la Fédération de Russie; et les exportations de grumes de résineux de la Norvège à destination de la Suède. Le commerce international de grumes continue d'être tiré par les importations chinoises provenant de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie et des

États-Unis, la Nouvelle-Zélande ayant supplanté la Fédération de Russie, en 2013, en tant que premier exportateur mondial de grumes de résineux.

En plus du bois rond industriel, la région de la CEE aurait également produit **194 millions de** m³ de combustible bois en **2013**, dont l'Europe a consommé la plus grande partie, avec près de 60 % de la consommation totale de combustible bois dans la région de la CEE.

C. Marchés des sciages résineux

Dans le droit fil des tendances économiques mondiales généralement positives mais incertaines, l'année 2013 a été caractérisée par une reprise de l'activité en Amérique du Nord et dans les pays de la CEI et, en Europe, par des situations diverses, marquées ici par de l'instabilité et là, par des améliorations.

La consommation de sciages résineux a augmenté de 5,2 % en Amérique du Nord en raison de l'évolution positive du marché du logement, et de 8,8 % dans les pays de la CEI. En Europe, la consommation apparente a baissé de 1,7 %, car certains pays ont continué à faire face à des difficultés économiques, mais des gains de production ont été enregistrés dans toutes les sous-régions de la CEE: Amérique du Nord (+5,2 %); pays de la CEI (+4 %); et Europe (+1,3 %).

Pour plus de précisions sur l'évolution de ce marché, se reporter au volet 1 de notre analyse des marchés forestiers mondiaux consacré au **marché des sciages résineux**.

D. Marchés des sciages feuillus

Pendant la crise financière mondiale, le commerce de sciages feuillus a fortement baissé dans la région de la CEE au profit des pays émergents. Cette tendance s'est ralentie en 2013, avec le redémarrage de la demande dans la région de la CEE, où la consommation apparente totale de sciages feuillus a atteint 31,5 millions de m³, en hausse de 5,1 % par rapport à 2012. L'augmentation de la consommation en 2013 a succédé à deux années de baisse et a été principalement alimentée par la hausse de la demande aux États-Unis.

Situation de la production de sciages feuillus en 2013/2014

En Amérique du Nord, la production a augmenté de 11,4% en 2013 à un niveau de 19,5 millions m3. La hausse s'explique par une bonne consommation domestique, des ventes accrues sur la grande exportation et la liquidation de stocks constitués les années antérieures. Le mouvement s'est poursuivi sur la première moitié de 2014. Plusieurs facteurs pourraient freiner cette croissance. La rentabilité dans le secteur de la transformation du bois de feuillus a chuté parce que, durant la crise financière mondiale, les marchés à forte marge «de sciages de qualité» ont reculé davantage que les marchés de «sciages industriels» dont les marges sont faibles.

En **Europe**, la production a reculé de 4,1% en 2013 à 12,4 M3. Les plus fortes chutes ont eu lieu en Croatie, Roumanie et Turquie principalement à cause d'une moindre disponibilité de grumes. La production est restée stable en France et a légèrement augmenté en Allemagne. L'examen des investissements faits en Europe montre que le rythme de fermeture des scieries.

Dans la **Fédération Russe**, la production a également connu une hausse de 5% pour un total de 2,3 M3 mais les exportations ont reculé de 13% pour 748000m3 ; sachant que la Chine a absorbé 650000 m3 de ce volume exporté, mais en recul actuellement du fait de la politique russe de taxer les exportations de grumes et d'encourager les investissements de transformation sur place.

Après quatre années de hausse, les exportations de la région de la CEE se sont stabilisées en 2013.

Sawn	hardwo	od ba	lance,	Europe,	2012-2014

		(1,000 m³)			
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013	
Production	12,901	12,377	12,585	-4.1	
Imports	4,926	4,761	4,859	-3.3	
Exports	4,975	4,793	4,877	-3.7	
Apparent consumption	12,852	12,345	12,567	-3.9	

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source: UNECE/FAO, 2014.

Sawn hardwood balance, CIS, 2012-2014

	(1,000 m³)			
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013
Production	3,060	3,122	3,175	2.0
Imports	78	88	88	12.8
Exports	1,281	1,130	1,130	-11.8
Apparent consumption	1,857	2,080	2,133	12.0

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source: UNECE/FAO, 2014.

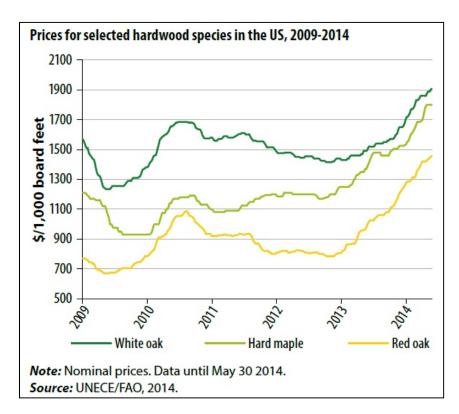
Sawn hardwood balance, North America, 2012-2014					
		(1,000 m³)			
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013	
Production	17,476	19,476	19,448	11.4	
Imports	1,373	1,493	1,515	8.7	
Exports	3,593	3,903	3,969	8.6	
Net trade	2,220	2,410	2,454	8.6	
Apparent consumption	15,256	17,066	16,995	11.9	

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source: UNECE/FAO, 2014.

E. Evolution de la consommation en 2013/2014

En **Amérique du Nord**, la consommation apparente de sciages feuillus a augmenté de 11, 9 % en 2013, s'établissant à 17 millions de m³ dont 15,6 M3 pour les USA. La faiblesse des taux hypothécaires, l'amélioration du marché de l'emploi et le regain de confiance des consommateurs ont favorisé les ventes de logements.



La demande US est restée active en 2014 en dépit de sévères conditions climatiques en début d'année. La poursuite de la reprise dans le secteur de la construction résidentielle soutient le marché. Cela explique la bonne tenue des prix des essences principales.

En revanche, la consommation de sciages feuillus au Canada n'a crû que de 2,4% à 1,3M3.

En **Europe**, la consommation apparente a chuté d'environ 4% en 2013, à 12,4 millions de m³. La baisse de la consommation s'explique en partie par l'insuffisance de l'offre, une partie des feuillus ayant été détournée vers des marchés plus actifs d'Amérique du Nord et de pays émergents. La consommation a également souffert du ralentissement économique général et de la construction; la menuiserie et l'ameublement constituant deux débouchés traditionnels des feuillus. Les indices d'Eurostat montrent une forte chute fin 2013 puis un rebond au 1^{er} trimestre 2014 pour les deux sous secteurs.

Selon la Fédération européenne de l'industrie du parquet, la production de parquets dans les 17 pays membres s'est réduite de 1,8% en 2013 pour un volume de 67 millions m2, assez loin du pic proche de 100 M2 atteint en 2007. Le chêne restant toujours l'essence la plus courante (71%).

En 2013, la consommation apparente de sciages feuillus a augmenté de 12 % dans la **CEI**, pour atteindre 2,1 millions de m³. En Russie, la consommation de sciages feuillus a enregistré une hausse de 16,5 %, stimulée par l'augmentation de la construction de logements. Les surfaces de parquets sont ainsi passées à un niveau d'environ 70 millions m², le chiffre le plus élevé depuis 1989. Les chiffres pourraient encore se gonfler sous l'effet du programme 2013/2020 d'amélioration de l'habitat.

F. Panneaux dérivés du bois

Situation de la consommation

Bien que la région UNECE ait enregistré des résultats économiques mitigés en 2013, la consommation de panneaux dérivés du bois a affiché une croissance relativement forte dans chacune des sous-régions.

C'est **l'Amérique du Nord** qui a connu la croissance la plus forte (+5,4 %), alimentée par la reprise suivie du secteur du logement.

		(1,000 m³)			
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013	
Production	42,569	45,086	45,362	5.9	
Imports	12,087	12,958	13,348	7.2	
Exports	7,855	8,714	8,946	10.9	
Net trade	-4,231	-4,245	-4,402		
Apparent consumption	46,800	49,331	49,764	5.4	

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast. **Source:** UNECE/FAO, 2014.

Code APE: 913 E - N° SIRET: 429 757 099 00016

La **consommation** des panneaux structurels a surtout profité à l'OSB qui a crû de 11,7% alors que les contreplaqués ont enregistré un léger recul de 0,6%. Cette amélioration d'ensemble a porté sur 3 des principaux marchés de consommation : la construction résidentielle avec une hausse de 17% ; la rénovation avec +3% et la construction industrielle (+2%) ; seul le marché du non résidentiel a vu un recul de 9% de la consommation de ces panneaux.

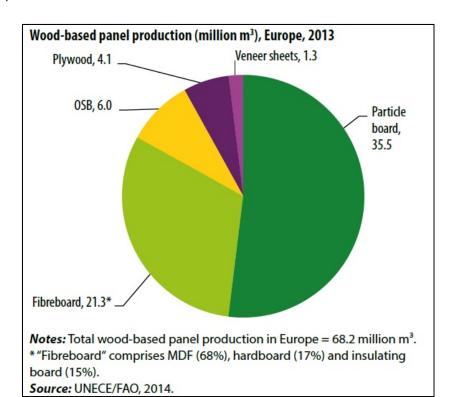
Les capacités de **production** de panneaux de structure en Amérique du Nord ont augmenté de 4,7% pour atteindre **37 millions m3**; une évolution boostée par la création de 2 nouvelles usines d'OSB (une au Canada et une aux USA). Cela étant, le taux de capacités d'utilisation de 72% reste relativement bas (contre 59% en 2009); les capacités d'utilisation des outils industriels pour le contreplaqué sont meilleures avec un taux de 72%.

Quant à la production et la consommation de panneaux non structurels (panneaux de particule et panneaux de fibres), elle s'est accrue en Amérique du Nord sur tous les segments de produits : la production de panneaux de particules a augmenté de 8,5% pour un résultat de 5,8 millions m3 alors que celle de MDF atteignait 4,2 millions m3 (+ 2,7%).

En **Europe**, la consommation a augmenté de 2 %, malgré la situation économique globalement morose régnant dans cette sous-région avec un secteur de la construction en lente reprise.

L'Allemagne et la Turquie sont les deux plus gros pays consommateurs actuellement. En termes actuels d'évolution, ce sont la Grande Bretagne (+506000m3) et la Pologne (+461000m3) qui ont affiché les meilleurs résultats.

Par produits, la consommation de panneaux de particules a augmenté de 1,3% pour atteindre 33,5 M3



	(1,000 m³)				
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013	
Production	67,258	68,161	71,351	1.3	
Imports	28,612	29,774	29,810	4.1	
Exports	31,211	31,953	32,170	2.4	
Net trade	2,599	2,179	2,360		
Apparent consumption	64,659	65,982	68,990	2.0	

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Sources: UNECE/FAO, 2014; UNECE, 2013.

Au niveau de la production européenne, l'offre a augmenté de seulement 1,3 % en Europe en 2013 et reste dominée par la production de panneaux de particules (35,5 M3, contre 44,6 millions année record en 2007) qui devrait légèrement croître en 2014 pour atteindre une production de 40 M3.

La production de panneaux dérivés du bois enregistre néanmoins des différences importantes entre certains types de panneaux; ainsi, la production de contreplaqué a chuté de 7,2 % tandis que celle des OSB a bondi de 9,9 %.

En **Russie**, le ralentissement de l'économie a freiné la croissance de la consommation de panneaux dérivés du bois dans ce pays en 2013 (+3,9 %) à un niveau de 18,6 M3, pour une production légèrement inférieure à 17M3. La consommation de contreplaqués et de panneaux de particules s'est très légèrement développée (+1%) alors que la consommation des panneaux de fibre a augmenté de 6% et que la consommation de panneaux de particules orientées (OSB) a bondi de plus de 20 %.

Wood-based panel production, Russian Federation, 2013						
	(1,000 m³)					
	Production capacity Utilization rate (%)					
Particle board	7,100	95.5				
Plywood	3,700	89.2				
Fibreboard	2,750	70.0				
OSB	460	21.9				
Source: WhatWood, 2014.						

Le **commerce extérieur** est une composante importante d'ajustement du marché européen. **L'Europe** est la seule région UNECE à afficher un excédent commercial dans le secteur des panneaux dérivés du bois en 2013, et cet excédent devrait augmenter en 2014.

Ainsi en matière d'exportations de panneaux de particule, les principaux pays exportateurs sont l'Autriche, (1,8 M3), la France et l'Allemagne (1,7M3) sur un volume total exporté de 12 M3 avec quelques destinations phare comme l'Asie, le Moyen Orient.

Pour les panneaux de fibres, ce sont l'Allemagne (3,1 M3), la Pologne (1,5M3) et l'Espagne (1M3) qui exportent le plus.

Quant au marché de l'OSB, il reste essentiellement intra européen ; les exportateurs les plus importants étant la Roumanie (778000m3), l'Allemagne (540000m3) et la République Tchèque (529000m3).

Pour le contreplaqué, les exportations européennes se sont élevées à 3,9M3 ; la Finlande étant le principal acteur avec 920000m3 devant la Belgique (369000m3) et l'Autriche (353000m3).

La **CEI** et **l'Amérique du Nord** ont annoncé des déficits commerciaux en 2013 qui, selon les prévisions, persisteraient en 2014. La Chine, qui est à l'origine de 34,3 % des exportations mondiales de contreplaqué et de 15,8 % des exportations mondiales de panneaux de fibres, reste un acteur influent du commerce mondial des panneaux dérivés du bois. Les règlements régissant le commerce du bois dans l'UE et aux États-Unis pourraient avoir des incidences sur les importations de contreplaqué de feuillus tropicaux en 2014.

G. Papier, carton et pâte de bois

Le marché de la pâte de bois, du papier et du carton a continué son évolution en 2013, avec la poursuite de la rationalisation des capacités de production de papier graphique en Europe et en Amérique du Nord, qui est engagée depuis une décennie. Les capacités de production de pâte marchande chimique ont continué à se développer en Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est étant le marché cible privilégié, malgré un ralentissement marqué des investissements dans de nouvelles unités de production de papier et de carton destinées à répondre aux besoins de pays à croissance dynamique. Ces changements, et d'autres, se traduisent par un déplacement probablement sans précédent de l'offre mondiale de pâte et de papier.

L'année 2013 a été une nouvelle année difficile pour l'industrie mondiale des pâtes et des papiers et cartons. Malgré les arrêts de production de grande portée qui ont affecté plusieurs catégories de pâte, de papier et de carton en Europe, au Japon et en Amérique du Nord, les capacités de production restent trop élevées face à une demande en baisse ou statique pour certaines catégories de produits. La production et la consommation globales de papier et de carton ont augmenté en Amérique du Nord et baissé en Europe. La production de papier graphique et de pâte à papier chimique a chuté dans toutes les sous-régions de la CEE.

La production de papier et de carton a reculé dans la CEI en 2013. Toutefois, des investissements importants ont été réalisés dans les usines de pâte et de papier de la région, en vue de tirer parti des perspectives de croissance sur les marchés intérieurs et les marchés d'exportation.

La croissance du PIB chinois s'est ralentie, au taux relativement plus faible de 7 % en 2012 (contre 9 % à 10 % entre 2007 et 2011). Ce taux est toutefois remonté à 7,7 % en 2013, à la suite de réformes économiques visant à stimuler la consommation intérieure et à réduire la masse monétaire. En conséquence, la demande mondiale de pâte, de papier et de carton a légèrement augmenté en 2013.

La communication électronique par Internet et l'utilisation des téléphones intelligents a continué de jouer un rôle majeur dans l'évolution des segments pâte et papier, tandis que le carton a bénéficié de l'augmentation des achats en ligne.

Dans le secteur de la pâte de bois, l'augmentation de capacités de production de la pâte kraft blanchie de feuillus en Amérique du Sud a été de loin le facteur qui a le plus influencé le marché en 2013 et jusqu'à la mi-2014. Dans le secteur du papier, la tendance à convertir les machines à la fabrication de carton ou de papier d'emballage s'est maintenue.

Les prix dans le secteur de la pâte de bois ont généralement augmenté en 2013 et au début de 2014, mais la hausse constante du taux d'actualisation a continué de peser sur la rentabilité des producteurs à coût élevé, entraînant une rationalisation des capacités en Amérique du Nord, en Europe et même en Amérique du Sud.

H. Le bois-énergie

L'expansion des marchés du bois-énergie s'est poursuivie dans la région de la CEE en 2013. Bien que la consommation de ce produit ait légèrement fléchi dans le secteur industriel, la demande des secteurs du logement et de la production d'électricité a augmenté. La

consommation de bois-énergie connaîtra d'ici peu une forte croissance en Europe et dans la CEI, favorisée en partie par les objectifs des pays de l'UE en matière d'énergies renouvelables.

L'Union Européenne est et restera le plus grand marché du monde pour le bois-énergie sous forme de granulés. En 2012, les importations totales de l'UE-27 de granulés de bois provenant du Canada, des États-Unis, de la Fédération de Russie et du reste du monde ont atteint 4,5 millions de tonnes. Néanmoins, le commerce de granulés de bois au sein de l'UE-27 était encore plus important, s'établissant à environ 4,7 millions de tonnes en 2012.

La demande pourrait croître dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. De nouvelles capacités de production et les capacités de production excédentaires au Canada, dans la CEI, en Europe du Sud-Est et aux États-Unis devraient permettre d'y répondre. On observe des signes de surcapacité dans la fabrication de granulés de bois en Amérique du Nord et dans l'Europe du Sud-Est, bien que l'on ne cesse d'investir dans de nouvelles installations. Avec les nouveaux marchés asiatiques la consommation de boisénergie augmentera encore, ce qui pourrait finir par exercer des pressions sur les prix mondiaux du bois-énergie.

La consommation intérieure de différents types de bois-énergie pour la production de chaleur est en hausse dans la **Fédération de Russie**, y compris l'utilisation de résidus de sciages, de bois de chauffage, de briquettes et de granulés. La production russe de granulés de bois aurait augmenté d'environ 50 % et pourrait avoir atteint 1,5 million de tonnes en 2012. On estime que 96 % de la production a été exportée. La production de briquettes a augmenté de 20 % pour s'établir à environ 300 000 tonnes, dont environ 40 % ont été vendues sur le marché intérieur en 2012.

Dans la Fédération de Russie, la tendance à la hausse de l'investissement étranger dans la fabrication de granulés de bois et dans les usines de cogénération (production d'électricité et de chaleur) témoigne de la confiance qui règne sur les marchés de l'énergie.

Les capacités de production de granulés de bois en Amérique du Nord ont été estimées à 11,6 millions de tonnes au printemps 2013 et pourraient bientôt atteindre les 20 millions de tonnes, selon les plans. La production effective de granulés de bois est estimée à 1,7 million de tonnes au Canada et à 4 millions de tonnes aux États-Unis en 2013.

La croissance de la production de bois-énergie au **Canada** restera liée aux exportations de granulés de bois. Les projections pour les États-Unis annoncent une augmentation de l'utilisation du bois-énergie jusqu'à 2030, mais à un taux inférieur à celui annoncé dans des prévisions antérieures.

Les critères de certification des forêts et du bois utilisés dans la production de granulés, qui sont en cours d'élaboration, semblent constituer un élément clef pour le développement du commerce des granulés de bois. L'adoption de règlements clairs sur le soutien financier aux projets liés aux énergies renouvelables et de mandats dans ce domaine encouragera de nouveaux investissements dans le bois-énergie. Le débat sur les politiques publiques relatives aux nouveaux objectifs au-delà de 2020 aura également une incidence sur l'évolution des marchés et stimulera ou freinera l'investissement, surtout dans les projets de production d'électricité.

I. Les produits bois à valeur ajoutée

La valeur de la production mondiale de **meubles**, dont la plupart sont en bois, était estimée à 437 milliards de dollars en 2013, et la Chine était de loin le premier producteur suivi par les USA, l'Italie et l'Allemagne.

Furniture imports for the top five importing countries, 2012-2013										
	(Values in billion dollars and market shares in percentage)									
	US		Germany		France		UK		Japan	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Total value of imports	14.4	14.3	6.0	5.9	4.4	4.0	4.0	4.0	3.1	3.0
Of which furniture parts	1.9	2.1	1.3	1.3	0.8	0.7	0.7	0.8	0.6	0.6
Origin by (%)										
Asia	74.6	75.3	17.7	16.1	23.0	20.3	51.5	47.7	89.1	88.1
North America	9.9	8.1	0.2	0.2	0.4	0.3	1.0	0.9	0.9	0.7
Europe	9.3	11.1	81.7	83.3	75.4	78.4	45.5	49.2	9.9	11.0
Latin America	6.0	5.5	0.3	0.2	0.7	0.6	1.8	2.0	0.0	0.1
Others	0.2	0.1	0.2	0.1	0.5	0.4	0.3	0.3	0.0	0.1
Sources: Eurostat, 2014; Trade Statistics of Japan, 2014; US International Trade Commission, 2014.										

La valeur du commerce mondial de meubles s'est élevée à 124 milliards USD avec comme principaux marchés consommateurs les US, l'Allemagne, la Grande Bretagne et la France. 2014 devrait être en hausse de 5% mais les pays émergents connaissent un développement très fort de leur consommation.

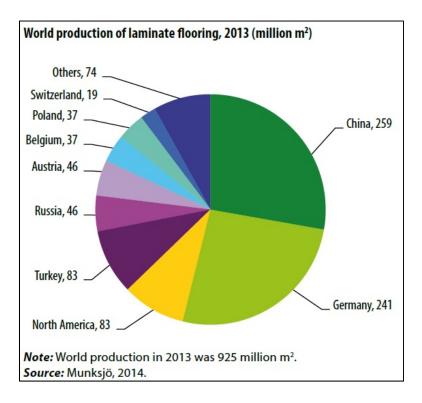
Le commerce de meubles continue à croître plus vite que la consommation, tandis que les sites de fabrication se déplacent vers les pays à bas coûts.

En 2013, les marchés de la **menuiserie et de la charpente** pour la construction ont continué de se redresser aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne alors qu'ils se sont repliés en France. Ces marchés sont généralement régionaux, la plupart des importations étant réalisées par des pays proches. L'exception est le marché des États-Unis que les producteurs asiatiques ont réussi à pénétrer de manière significative.

Le marché des bois profilés continue de se redresser aux États-Unis, stimulé par la reprise du marché du logement. Les importations de bois profilés sont en constante augmentation, le Brésil étant le plus grand exportateur sur le marché des moulages de résineux (36 % de part de marché), suivi par le Chili (31 %) et le Canada (11 %).

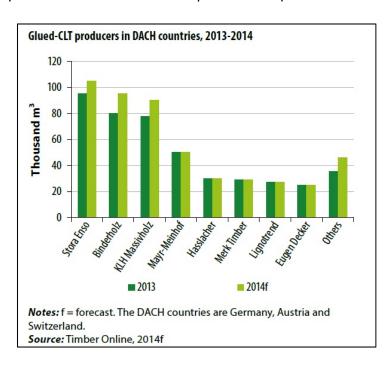
Les marchés européens des bois profilés continuent à stagner.

La production mondiale de **revêtements de sol en laminé** est passée de 890 millions de m² en 2012 à 925 millions de m² en 2013. Avec 28 % de la production mondiale de revêtements de sol en laminé en 2012, la Chine a pris la place de l'Allemagne (27 %) en tant que principal producteur de ce produit. En 2013, la part de l'Allemagne a encore diminué, passant à 26 %.



Les produits du **bois de haute technologie** sont notamment: les poutres en lamellé-collé (glulam), les ouvrages en lamibois (LVL), les poutres en I, le bois abouté et les panneaux de bois contrecollés (CLT/ Cross laminated timber) (et quelques autres produits relativement mineurs).

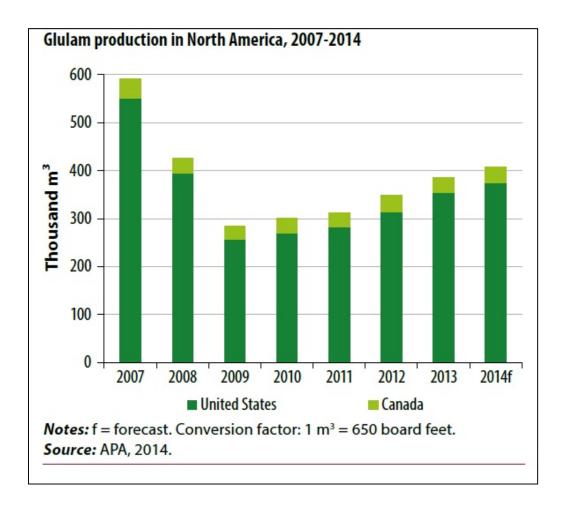
La plupart des marchés européens pour les produits du bois de haute technologie stagnent, à l'exception du marché des CLT, dont la production et la consommation ont connu une croissance remarquable et devraient bondir de plus de 10 % par an dans un avenir prévisible.

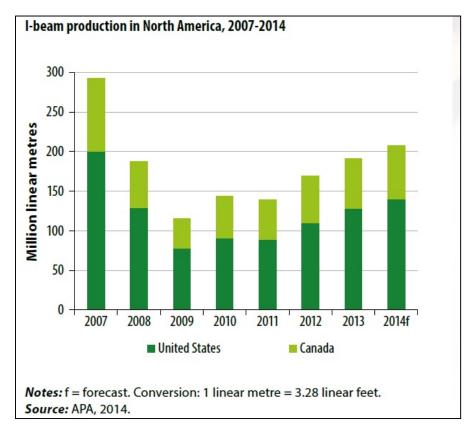


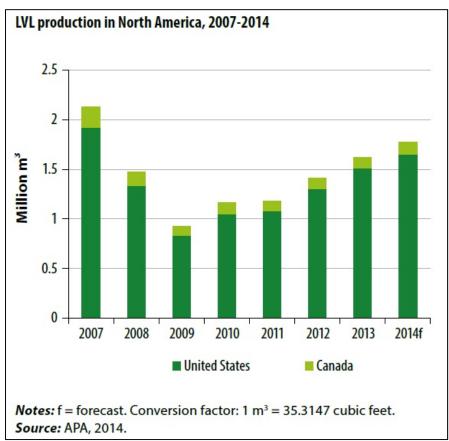
90% de la production de CLT en Europe (550000m3) était d'origine allemande, autrichienne ou suisse. 5 pays européens absorbent 70% de cette production, la Grande Bretagne, l'Italie et bien sûr les 3 pays producteurs ci-dessus.

Contrairement à l'Europe, en Amérique du Nord la production de produits du bois de haute technologie augmente, la plupart des produits ayant enregistré une croissance de 10 % à 20 % en 2013. Les CLT sont à présent produits en Amérique du Nord, où ils n'ont toutefois pas encore fait de percée notable dans la construction de bâtiments.

Actuellement, les secteurs minière et pétrolière consomment une part importante des CLT produits en Amérique du Nord, qu'ils utilisent pour les garnitures d'équipements et les plates-formes.







Les produits du bois de haute technologie ont fait des percées dans des domaines où jusqu'alors seuls le béton et l'acier étaient utilisés. Les constructeurs de ponts et de grands bâtiments (tels que les immeubles d'habitation et les installations sportives), par exemple, considèrent aujourd'hui l'utilisation du bois en raison de sa beauté naturelle ainsi que de son utilité, de son bon rapport coût-efficacité et de ses qualités environnementales.

Les règlements de construction et d'autres instruments normatifs pertinents sont peu à peu modifiés de sorte à intégrer le bois pour ses performances, aux dépens des normes prescriptives qui spécifient quels matériaux peuvent être utilisés. En outre, de nombreux gouvernements encouragent activement l'utilisation du bois. Ces évolutions pourraient être favorables à l'utilisation des produits du bois de haute technologie à l'avenir.

Pour plus d'informations sur ce dossier :

G TO SERVE	Matt	Fonseca						
	Forestr	y ar	nd	Timber		Section		
	UN E	conomic	Comm	ission	for	Europe		
	(Food a	and Agric	ulture (Organiz	atior	1		
	Tel.	+41	22	91	17	1846		
(F)(A)	Fax:	+41	22	9:	17	0041		
	Web: www.unece.org/forests.html							
AL SPIR								
Address I	INFCE	Trade	and	Timb	or .	Division		

Address: UNECE Trade and Timber Division, Palais des Nations, CH 1211 Geneva 10, Switzerland E-mail: matthew.fonseca@unece.org

IV. Rapport de marché de la France (voir annexe)

COMITÉ DU BOIS

CEE-ONU Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

72ème SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES À COURT TERME

Octobre 2014
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service de la forêt, de la ruralité et du cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du développement économique

1

Code APE: 913 E - N° SIRET: 429 757 099 00016



Code APE: 913 E - N° SIRET: 429 757 099 00016

COMITÉ DU BOIS

CEE-ONU Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

72ème SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES À COURT TERME

Octobre 2014
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service de la forêt, de la ruralité et du cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du développement économique

Table des matières

1. Tendances économiques générales ayant un impact sur la filière forêt-bois	3
2. Mesures politiques influençant la gestion forestière, le commerce et le marché	du bois. 5
3. Les déterminants des marchés des produits forestiers	8
4. Evolution des marchés des produits forestiers	10
A. Matière première bois	10
B. Bois énergie et politiques de promotion	14
C. Produits forestiers certifiés	16
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur ajoutée	18
E. Sciages résineux	
F. Sciages feuillus	21
G. Panneaux dérivés du bois	22
H. Pâte à papier et papiers cartons	
I. Produits innovants à base de bois	24
J. Construction et habitat	
5 Tableaux	26

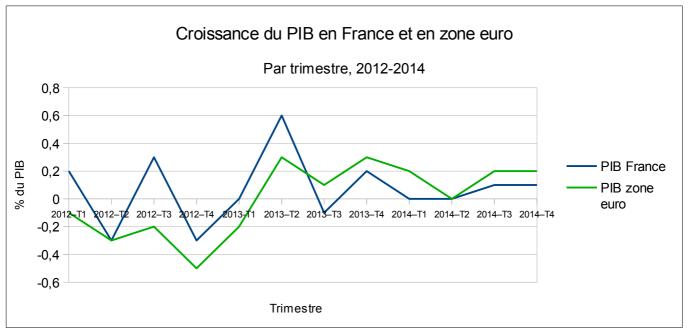
1. Tendances économiques générales ayant un impact sur la filière forêt-bois

Activité économique et Produit Intérieur Brut (PIB) :

Pendant l'année 2013, l'économie française a encore tourné au ralenti, loin de l'accélération constatée dans le reste de la zone euro. Ainsi, le PIB a légèrement augmenté, gagnant 0,3 % comme en 2012. Cette hausse est faiblement tirée par la demande publique qui y contribue à hauteur de +0,4 points. La consommation des ménages ainsi que les exportations soutiennent aussi la croissance. En revanche, la baisse des investissements privés, qui est de nouveau importante en 2013, contribue négativement à l'évolution du PIB.

Cette lente évolution est concomitante de celle de l'activité qui croît à un rythme faible en 2013. Cette évolution est différenciée selon les branches d'activité : si l'activité manufacturière (-0,8 %) et la construction (-1,4 %) se replient, la production de services marchands et non marchands augmente.

Le début de l'année 2014 a été atone pour l'économie française avec une croissance nulle aux premier et deuxième trimestres, alors que la reprise économique se confirme dans le reste de la zone euro. Les projections sont plus encourageantes pour le reste de l'année avec une augmentation de l'activité qui resterait très modeste, de l'ordre de +0,1 %.



Source : INSEE, Note de Conjoncture octobre 2014. Pour les 2 derniers trimestres de 2014, il s'agit de chiffres prévisionnels.

• Emploi et chômage :

Le second chiffre reflétant l'état économique de la France en 2013 est celui de l'emploi. Ainsi, l'emploi salarié recule légèrement de 0,3 %, ce qui touche en particulier les secteurs de l'industrie, de la construction et des services marchands.

Cette dégradation de l'emploi est contrebalancée par une légère baisse de la population active, ce qui a entraîné une quasi-stabilité du chômage sur l'ensemble de l'année 2013 autour de 9,9 %. Cependant, ce chiffre a progressé en moyenne annuelle par rapport à 2012. Les mesures politiques entreprises par le gouvernement en 2013, comme l'accord sur la sécurisation de l'emploi

et les contrats de génération, n'ont donc pas eu d'effets immédiats sur la réduction des chiffres du chômage.

En 2014, le dynamisme des emplois aidés compense partiellement les pertes d'emplois dans les secteurs marchands, permettant une stabilisation du taux de chômage qui pourrait atteindre 10,3 % à la fin de l'année.

• Situation des ménages :

Après une dégradation sensible en 2012, la situation économique des ménages français s'est stabilisée en 2013.

D'une part, leur pouvoir d'achat stagne après avoir diminué de 0,9 % en 2012. Ceci s'explique par une croissance faible du revenu disponible brut des ménages (0,6 %) et un net repli de l'inflation (0,9 % en 2013, 2,0 % en 2012). Cependant, le pouvoir d'achat par unité de consommation continue à diminuer en 2013 (-0,6 %).

D'autre part, la consommation des ménages a légèrement progressé (+0,2 %) après une chute en 2012. Cette consommation est notamment tirée par l'augmentation des dépenses énergétiques, de biens d'équipement et de services marchands. Les dépenses de biens manufacturés, de matériels de transport (dont l'automobile), de produits industriels et de produits agroalimentaires continuent à diminuer.

En 2014, le pouvoir d'achat renouerait avec la croissance (+0,8 %), grâce à la hausse soutenue des salaires réels. Cela s'accompagnerait d'une hausse de la consommation (+0,3 %) et du taux d'épargne (+1,4 points).

Échanges extérieurs :

Soutenues par le dynamisme du commerce mondial de biens qui amorce une accélération en 2013, les exportations françaises de biens et services progressent de 2,2 % en volume. La France continue aussi à augmenter ses importations qui grimpent de 1,7 % en volume, tirées notamment par les produits manufacturés, les biens d'équipement et les matériels de transport, secteurs dont les importations avaient régressé en 2012. Le solde des échanges extérieurs s'améliore en 2013 de 9,8 milliards d'euros mais, en s'établissant à -31,3 milliards d'euros, il reste largement déficitaire.

Début 2014, les exportations françaises ont fortement ralenti (+0,3 % seulement), notamment car la demande adressée à la France en provenance des partenaires non européens a progressé faiblement.

Finances publiques :

Le déficit public continue à se réduire pour la quatrième année consécutive et atteint 4,2 % du PIB en 2013. Cela s'explique par une hausse plus rapide des recettes publiques (+3,2 %) que des dépenses publiques (+1,9 %). Le ralentissement de la hausse des dépenses se fait aussi à la faveur de la faible inflation constatée en 2013 et de la baisse des taux d'intérêt nominaux. Les administrations publiques centrales contribuent fortement à faire baisser le déficit. C'est aussi le cas des administrations de sécurité sociale dans une moindre mesure, alors que le déficit des administrations publiques locales augmente en 2013, compte tenu du contexte pré-électoral pour les communes.

Au total, la dette publique continue donc à augmenter en 2013 pour atteindre 91,8 % du PIB, soit 1 939,7 milliards d'euros.

2. Mesures politiques influençant la gestion forestière, le commerce et le marché du bois

De nombreuses mesures politiques sont élaborées en France pour dynamiser la filière forêt-bois qui, malgré l'importance de la ressource sur le territoire (la forêt recouvre 30 % du territoire nationale et est donc la quatrième forêt européenne), affiche chaque année une balance commerciale fortement négative. Le déficit a été de 5,6 milliards d'euros en 2013, ce qui représente néanmoins une baisse encourageante de 8 % par rapport à l'année précédente. Les politiques principales exposées ici visent à rendre une viabilité économique à la filière, tout en intégrant les enjeux sociaux et écologiques liés à la gestion forestière et à l'utilisation du bois.

• Encourager la construction de bâtiments en bois

La construction de bâtiments en bois en France imprègne peu les modèles architecturaux traditionnels, excepté dans les régions de l'Est où elle est plus fortement implantée. L'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment a pourtant des avantages écologiques indéniables, en particulier concernant le stockage du carbone dans les éléments de construction en bois et le remplacement de matières premières non-renouvelables (métal, ciment) que cela implique.

Les politiques françaises se saisissent de cette question de deux manières :

D'une part, dans le but de réimplanter sur le territoire national les activités de transformation et d'accélérer l'industrialisation de l'offre de bois, l'État a élaboré le **plan « Industries du Bois »** qui s'inscrit dans la stratégie « Nouvelle France Industrielle ». Ce plan s'est organisé en 2013 et 2014 autour d'un projet fédérateur : la construction d'immeubles de grande hauteur en bois. Le but est de construire des immeubles de 30 étages d'ici 2030. La réalisation de ce plan nécessitera de lever des freins techniques, réglementaires et culturels et ainsi de faciliter le développement de la filière de la construction en bois dans son ensemble.

D'autre part, le **plan bois-construction** de la Direction Habitat, Urbanisme et Paysages au sein du Ministère de l'Écologie a été prorogé pour la période 2014-2016. Son objectif est triple :

- valoriser dans la construction la ressource en bois feuillus, particulièrement abondante en France mais peu exploitée par l'aval de la filière ;
- améliorer l'attractivité des formations du bois pour développer les compétences et l'emploi au niveau national ;
- promouvoir les solutions bois pour la réhabilitation des bâtiments et aboutir à la proposition de systèmes constructifs performants.

La conjonction de ces politiques devrait permettre de donner un nouvel élan à la construction bois et à la rénovation de bâtiments en France, de même que les évolutions récentes du contexte réglementaire dans une direction favorable (facilitation de l'isolation par l'extérieur, création du label « bâtiment bio sourcé » pour encourager l'incorporation de matériaux renouvelables dans les constructions neuves…).

<u>Le bois-énergie et l'articulation des usages</u>

Les ambitions du gouvernement français concernant l'évolution de la consommation énergétique du pays sont inscrites dans le **projet de loi sur la transition énergétique**, texte débattu à l'Assemblée Nationale à l'automne 2014. Les objectifs fixés s'inscrivent dans une visée plus globale de lutte contre le changement climatique et concernent la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la baisse de la consommation énergétique finale, la diminution de la consommation d'énergie fossile et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la

consommation énergétique finale. Cette dernière devra atteindre 23 % en 2020 et 32 % à horizon 2030 (sous réserve de modification de la loi d'ici son adoption).

La hausse significative annoncée de la part du renouvelable dans le mix énergétique français concerne au premier chef le secteur du bois. En effet, le bois a contribué en 2013 à près de 40 % de la consommation primaire d'énergie renouvelable (elle-même représentant 9,5 % de la consommation énergétique primaire totale). Cette politique volontariste influencera sans aucun doute le marché du bois en augmentant la demande de bois destiné à la production de chaleur et d'électricité.

Cependant, une promotion du bois-énergie peut aussi fragiliser la filière en provoquant un déséquilibre entre la demande et l'offre. En effet, pour être conduite dans un souci de durabilité économique et écologique, une telle politique doit :

- prendre en compte la disponibilité de la ressource pour que la hausse probable de la mobilisation soit compatible avec la gestion durable des forêts ;
- rechercher un équilibre avec la nécessité de hiérarchiser les usages du bois : la transformation en produits bois est plus efficace que sa consommation immédiate en bois de chauffage sur le changement climatique (car elle permet le stockage du carbone sur une plus longue période, stockage récemment reconnu d'intérêt général dans la loi française) ;
- éviter de créer des conflits d'usage du bois qui exacerberaient la détérioration du tissu économique et de l'emploi dans la filière bois.

• Les enjeux commerciaux du secteur bois

Le commerce du bois et de ses produits dérivés, secteur fortement déficitaire en France, est lié aux enjeux de compétitivité économique de la filière industrielle mais aussi à divers enjeux de politique environnementale.

Concernant les importations de bois, le **règlement bois de l'Union Européenne (RBUE)** sera mis en œuvre en France dès la fin de l'année 2014. Les contrôles effectués permettront de lutter contre la déforestation illégale dans les pays de provenance du bois importé. Le régime de sanctions applicables aux entreprises ne respectant pas le principe de diligence raisonnée pour vérifier la légalité du bois qu'ils importent a été voté en septembre 2014, lors de l'adoption de la **Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF).**

Les préoccupations politiques concernant les exportations de bois visent avant tout à limiter l'impact sur l'environnement et sur la santé humaine des traitements phytosanitaires réalisés sur les bois préalablement à l'exportation. Dans ce cadre, l'agence responsable de ces questions en France (Anses – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a été saisie en juillet 2014 pour évaluer l'importance de cet impact. Le prix payé par les négociants lors d'un contrôle phytosanitaire pour l'exportation a également été augmenté pour permettre aux services administratifs d'approfondir la vérification des conditions dans lesquelles les traitements sont opérés.

Dynamiser le fonctionnement de la filière

La volonté française d'améliorer la compétitivité de la filière bois s'est traduite en 2013 par l'instauration d'un **Comité Stratégique de Filière** (CSF), adossé au Conseil National de l'Industrie présidé par le Premier Ministre, dans le but de dynamiser l'activité industrielle de transformation du bois. Les travaux ont abouti à la rédaction d'un contrat de filière prenant en compte les outils de pilotage nécessaires à la filière, le financement et l'accompagnement des entreprises, le développement des emplois et des compétences, l'innovation technique et commerciale, la sécurisation des approvisionnements sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et la contribution de la filière à la transition énergétique. Ce projet de contrat, associant les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les syndicats de salariés et l'État, doit être signé avant la fin de l'année 2014.

En amont du segment industriel de la filière, l'enjeu se concentre sur l'amélioration de l'offre de bois brut qui vient alimenter les usines de première transformation. La forêt française étant particulièrement morcelée (75 % de la surface forestière est répartie entre 3,3 millions de propriétaires privés), le regroupement de l'offre et des propriétaires est encouragé par le gouvernement. La LAAF adoptée récemment y contribue en mettant à la disposition des propriétaires privés un nouvel outil de gestion durable des forêts à l'échelle géographique du massif, le Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestiers (GIEEF). La loi crée d'autre part un « fonds stratégique de la forêt et du bois » (FSFB) destiné au développement et à l'accompagnement de l'investissement, et tout particulièrement dans l'amont de la filière.

Ces diverses actions visent à contribuer à l'émergence d'entreprises performantes et à l'amélioration des relations entre les différents maillons de la filière afin de fluidifier et de structurer son fonctionnement d'ensemble.

Programmes de recherche et développement

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) met en œuvre depuis 2005 le financement de la recherche publique sur projets en France. Les projets de recherche fondamentale privilégiés par l'ANR ne correspondent pas toujours aux besoins de la gestion forestière et à l'aval de la filière. De plus, la dispersion des acteurs intervenant dans le secteur de la recherche forestière rend peu lisible le volet de la politique de recherche et développement en France qui pourrait influencer les marchés du bois. Cependant, les grandes lignes de la recherche française sur la forêt peuvent être établies.

À l'amont de la filière, les programmes de recherche se concentrent sur la gestion durable et multifonctionnelle des forêts, sur la connaissance fine et régulièrement actualisée de l'état des ressources en biomasse forestière, et sur l'adaptation des forêts françaises au changement climatique. Les résultats de ces recherches, même s'ils sont parfois peu tournés vers l'application directe, peuvent contribuer à augmenter le niveau de récolte, tout en prenant en compte les objectifs et les contraintes environnementales rencontrées par la forêt française.

À l'aval de la filière, les efforts de recherche sont majoritairement rassemblés autour de deux organismes. D'une part, l'institut technique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) oriente sa stratégie de recherche et développement vers la valorisation de la ressource (notamment feuillue), la promotion d'un habitat durable, l'accompagnement des entreprises au service de leur croissance et de leur compétitivité. D'autre part, le pôle de compétitivité Xylofutur, situé à proximité du massif résineux des Landes, travaille en collaboration avec les instituts de recherche dans une logique de transfert direct des connaissances aux entreprises. Les projets financés et labellisés portent sur les produits issus du bois massif, les produits issus des fibres et de la chimie verte, la gestion et exploitation des forêts cultivées.

À l'avenir, la recherche pourra s'orienter davantage vers l'innovation technologique et organisationnelle, le développement de l'utilisation du feuillu dans la construction et les espaces de vie, et le design permettant de différencier les produits français, selon les axes stratégiques identifiés par le CSF.

L'ensemble de la stratégie forestière française, dont quelques éléments ont été présentés ici, sera intégré dans le **Programme National Forêt-Bois** (PNFB) prévu par la LAAF récemment adoptée. Il comportera des volets de gestion durable de la forêt, de recherche et développement pour l'innovation, de fonctionnement économique de la filière, de rayonnement européen et international, et de l'intégration de la forêt dans le territoire national. Les éléments intégrés au contrat de filière constitueront l'une des parties du PNFB.

3. Les déterminants des marchés des produits forestiers

Trois grandes thématiques peuvent être considérées comme ayant une influence significative sur le marché global du bois en France : les conditions météorologiques et climatiques, l'augmentation de la conscience environnementale des consommateurs, et l'état du marché du logement et de la construction. Ce dernier point est fortement lié au contexte économique d'ensemble qui, comme indiqué dans la première partie, ne se remet pas encore complètement de la crise économique mondiale survenue en 2008.

• Conditions météorologiques et climatiques

Les événements météorologiques et climatiques ont un impact sur la gestion de la forêt, les possibilités d'exploitation du bois et les travaux de sylviculture. Cela entraîne des conséquences sur l'ensemble de la filière via la disponibilité du bois brut, son prix et la nécessité de recourir à l'importation pour satisfaire la demande ou à l'exportation pour écouler la production. Ainsi, l'hiver 2013/2014 a été exceptionnellement pluvieux en France, rendant peu praticables les sols et restreignant les possibilités d'exploitation forestière dans certaines régions, créant un manque de disponibilité immédiate du bois pour les industries en aval.

Au-delà de ces événements saisonniers, l'influence de certains phénomènes climatiques peut s'étendre sur de plus longues périodes. Il peut s'agir de catastrophes naturelles comme les tempêtes. La France a été touchée par ces phénomènes en 1999 et 2009 qui ont laissé des traces durables sur les forêts et la filière bois, notamment du fait des chablis accumulés lors des tempêtes et de la nécessité de reconstituer les forêts sinistrées.

A plus long terme, la forêt française pourrait subir les effets du changement climatique, notamment en devant faire face à des maladies des arbres et des incendies de forêt qui peuvent avoir un impact sur la quantité produite et sur la qualité du bois récolté.

Conscience environnementale des consommateurs

La prise en compte du critère environnemental dans les choix de consommation des citoyens fait l'objet d'une tendance de fond et a des conséquences non négligeables sur les marchés des produits forestiers en France. Le marché le plus impacté est sans nul doute celui du papier et du carton : la consommation de papier journal et d'impression diminue avec les changements sociétaux (utilisation généralisée de supports numériques), et la baisse de la quantité d'emballages utilisés dans le commerce traduit un souci d'économie des ressources partagé par le consommateur et l'industrie.

Cette prise de conscience des citoyens dans leurs actes d'achat se traduit aussi par une orientation plus forte de la consommation vers des produits certifiés, garants d'un achat respectueux de certains critères environnementaux et sociaux de l'exploitation forestière.

Cependant, dans l'évolution de la demande, il ne faut pas sous-estimer une part d'affectif chez le consommateur qui appréhende mal le lien entre le produit bois (écomatériau, source d'énergie renouvelable...), jouissant d'une image plutôt positive, et la forêt ou l'arbre dont il est issu. Son prélèvement est ainsi trop souvent associé aux images de déforestation, à tort lorsqu'il s'agit de l'exploitation forestière sur le territoire national.

Marché du logement et de la construction

La morosité actuelle du marché du logement et de la construction en France ne peut qu'avoir des impacts négatifs sur le marché du bois.

D'une part, les difficultés rencontrées par le secteur du bâtiment pour la construction de logements neufs continuent à se faire sentir en 2013 et 2014, avec la diminution du nombre de mises en chantier et des permis de construire accordés. Le sous-secteur de la construction en bois se contracte moins que le secteur de la construction dans son ensemble, mais ces fluctuations négatives du marché impactent les fabricants de menuiseries et charpentes, ainsi que – dans une moindre mesure – les entreprises de construction en bois. Cependant, le recours au bois peut être tiré vers le haut par l'isolation thermique des bâtiments de par les propriétés techniques intéressantes du matériau.

D'autre part, la stagnation du marché du logement a des conséquences sur d'autres secteurs du marché du bois. La baisse des transactions immobilières induit une diminution du nombre de déménagements, dont dépendent les marchés de l'ameublement et de l'aménagement intérieur, y compris en bois.

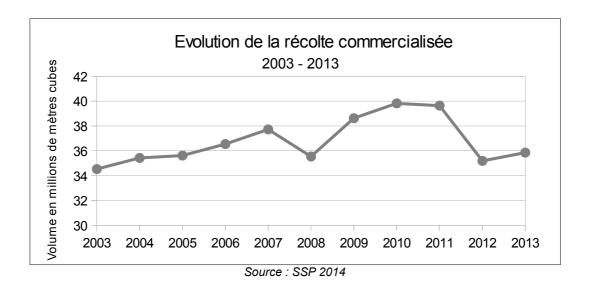
Ces éléments conjoncturels sont associés à des effets de mode de plus long terme affectant les préférences des consommateurs, comme la valeur esthétique du bois d'intérieur ou l'utilisation du bois dans le bâtiment.

4. Evolution des marchés des produits forestiers

A. Matière première bois

Volume de la récolte

En 2013, la récolte totale de bois commercialisé s'est élevée à 35,9 millions de mètres cubes de bois ronds sur écorce, volume en hausse de 2 % par rapport à 2012. Ce chiffre dépasse de peu (+0,4 Mm3) le volume récolté et commercialisé en 2008, avant que la France ne soit touchée par la tempête Klaus, mais n'atteint pas le niveau des récoltes précédant la survenue de la crise économique mondiale (supérieure à 37 Mm3 en 2007).



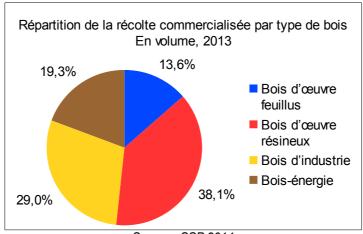
La récolte de bois d'œuvre (grumes et billons) augmente de 2 % en moyenne mais de fortes disparités sont observées : la récolte de bois d'œuvre feuillus diminue de 2 % (-1 % pour le chêne, -2 % pour le hêtre, -1 % pour le peuplier) alors que, dans le même temps, celle de bois d'œuvre résineux augmente de 3 % avec d'importantes divergences selon les essences (+3 % pour le sapin-épicéa, +6 % pour le douglas, -15 % pour le mélèze entre autres).

La récolte de bois d'industrie commercialisé diminue pour sa part de plus de 8 %, notamment du fait de la chute de la récolte en bois de trituration qui s'est amorcée en 2011 (-30 % en 3 ans).

Enfin, la récolte de bois-énergie a bondi de 23 % entre 2012 et 2013, augmentation largement due à celle de la production de plaquettes forestières (+53 %). En une décennie, ce chiffre a été multiplié par trois, passant de 2,3 Mm3 en 2003 à 6,9 Mm3 en 2013.

Un mouvement tendanciel de changement de destination d'utilisation du bois est donc observé, du fait de l'augmentation de la demande en bois-énergie : le volume perdu dans la récolte de bois de trituration se retrouve dans le volume de bois récolté destiné à une utilisation énergétique.

Les essences résineuses dominent largement la récolte de bois d'œuvre (74 % du total) et de bois de trituration (60 % du total) alors qu'elles ne couvrent que 29 % de la surface forestière française, ces pourcentages étant à peu près stables depuis une décennie.

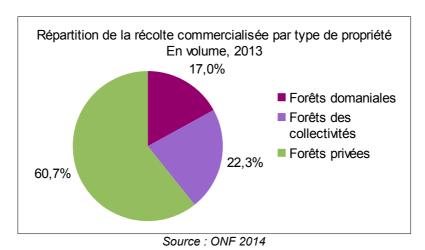


Source: SSP 2014

Les volumes de bois mobilisés en 2013 dans les forêts publiques s'élèvent à 14,1 Mm3 : 6,1 Mm3 ont été récoltés en forêt domaniale (propriété de l'État) et 8 Mm3 sont issus des forêts des collectivités (dont 1,5 Mm3 délivrés aux habitants de certaines communes forestières pour leur besoin de chauffage au titre de l'affouage). La récolte est en hausse de 6 % par rapport à 2012 en forêt publique, notamment due à la mobilisation progressive des coupes qui avaient été gelées suite à la tempête Klaus de 2009 (notamment en pin maritime et sylvestre).

La forêt publique, gérée par l'Office National des Forêts (ONF), contribue donc à hauteur de 39,3 % à la récolte totale commercialisée, bien qu'elle ne recouvre que 24 % de la surface forestière totale, ce qui reflète la mobilisation relativement faible effectuée dans la forêt privée, caractérisée par son morcellement. Cependant, l'agrégation des propriétaires en coopératives forestières permet le regroupement de l'offre de bois : ces organisations rassemblent 2 millions d'hectares de forêt (+1,5 % par rapport à 2012) et représentent près de 18,5 % de la récolte nationale de bois, soit 6,62 Mm3 (+8,5 %).

Néanmoins, ces chiffres concernent la récolte de bois commercialisée : si l'on tient compte des 25,1 Mm3 récoltés en forêt privée en 2013 pour l'auto-consommation de bois de chauffage et ne passant donc pas par un circuit commercial, la répartition de la récolte entre la forêt publique et privée correspond à la répartition de la surface forestière entre ces deux types de propriétés.



Mode de vente, prix et chiffre d'affaires

En 2013 dans les forêts publiques, 72 % des volumes ont été vendus sur pied et 28 % ont été commercialisés façonnés et vendus bord de route ou livrés usine, cette répartition étant observée depuis 2011. Dans les coopératives forestières, qui représentent une part non négligeable de la forêt privée (cf. supra), la répartition est plus qu'inversée : le bois vendu sur pied représente seulement 7 % du volume total commercialisé et cette part est en diminution constante. La vente

par le biais de contrats d'approvisionnement progresse de 6 % en forêt publique en 2013 (atteignant 21 % du total), ce qui s'inscrit dans la stratégie globale de l'ONF.

Après une baisse généralisée des prix de vente de bois constatée en 2012, l'année 2013 a connu une hausse tout aussi globale qui concerne l'ensemble des essences et des types d'utilisation du bois. En ce qui concerne les grumes, l'augmentation des prix a été la plus forte pour le chêne (+12 % dans les ventes publiques), avec une demande soutenue en plot et merrain ainsi qu'en bois de qualité moyenne pour l'export, et pour l'épicéa, ce qui reflète, pour ce résineux, la demande des clients pour un bois plus homogène, plus léger et plus facile à travailler et commercialiser. Les prix du bois de trituration augmentent également, notamment pour les résineux, de même que ceux du bois énergie.

Cette conjoncture économique favorable a conduit à une augmentation du chiffre d'affaires bois de l'ONF de 12 % pour atteindre 477 millions d'euros en 2013. Les coopératives forestières françaises ont elles aussi connu un regain d'activité de + 5,7 % cette année (351 millions d'euros), avec une part du chiffre d'affaires à l'export en diminution.

Perspectives pour la récolte française

Depuis le début de l'année 2014, la conjoncture reste bien orientée sur les marchés du bois : les prix pratiqués ont poursuivi leur hausse pour l'ensemble des produits et la demande continue d'augmenter en volume, au moins dans les forêts publiques. La situation économique mondiale est favorable, avec notamment une croissance soutenue et un marché de la construction neuve qui reste dynamique aux États-Unis, en Chine, au Japon, en Russie, en Allemagne et au Royaume-Uni. Néanmoins, ces paramètres ne sont pas aussi positifs en France avec une croissance prévisionnelle d'environ 0,4 %, comme en 2012 et 2013, et une construction de logements neufs au plus bas. Ainsi, l'amélioration potentielle de la conjoncture française provient d'une part de la croissance de la part du bois dans ses domaines d'utilisation, et d'autre part, d'une exportation accrue de grumes et de sciages feuillus.

Enfin, il est à signaler que la pluviométrie exceptionnellement élevée des deux dernières années a réduit les possibilités d'exploitation forestière et peut contraindre les industriels du bois à reconstituer des stocks hivernaux suffisants pour mieux faire face à ces aléas s'ils se produisent à nouveau pendant l'hiver 2014/2015. Cette reconstitution des stocks s'avère néanmoins conditionnée par la bonne santé financière de ces entreprises et de leur capacité à dégager une trésorerie suffisante.

Les échanges extérieurs de matière première

La matière première bois échangée est principalement constituée de bois ronds (grumes, bois de trituration et bois de chauffage). Le solde commercial des échanges de bois ronds est positif en France grâce à la baisse des importations constatée à partir de 2009. Il progresse encore de 13 % sur l'année 2013 pour atteindre 148 millions d'euros équivalant à 4,12 millions de m3 de bois ronds. Cette amélioration de la balance commerciale se fait à la faveur d'une faible augmentation des exportations (+2 % en valeur) mais surtout à une nouvelle baisse importante des importations (-9 % en valeur).

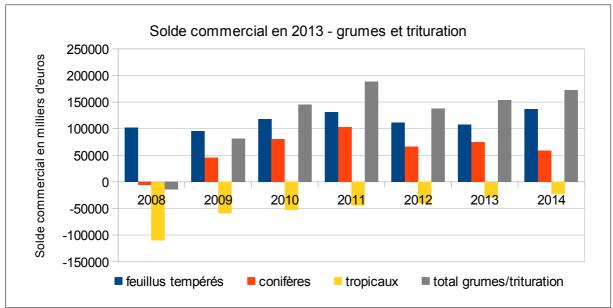
Les feuillus tempérés contribuent positivement à la balance commerciale globale de bois ronds. Du fait d'une baisse des exportations (-2 %) et d'une hausse des importations (+9 %), l'excédent pour ces essences régresse de 3 % en valeur en 2013 pour atteindre 108 millions d'euros, malgré la reprise des exportations de grumes de chêne, après une forte année de baisse en 2012. Les résultats du premier semestre 2014 indiquent cependant une hausse probable des exportations sur l'année et donc une amélioration de la balance commerciale pour les feuillus.

L'excédent commercial apporté par les échanges de bois ronds de conifères remonte à 75 millions

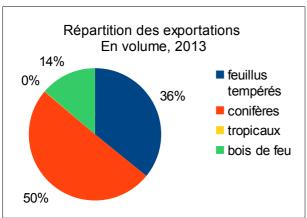
d'euros en 2013, après une baisse importante en 2012. Concernant les grumes de conifères, les exportations sont stables (+1 %) et les importations diminuent (-5 %). Les échanges de bois de trituration de conifères ont connu une évolution différente : forte augmentation des exportations (+11 %) et augmentation plus timide pour les importations (+3 %).

Le déficit créé par les échanges de bois ronds *tropicaux* diminue de manière continue depuis 2008 : il se réduit en 2013 de 26 % pour atteindre 29 millions d'euros, baisse notamment due à celle des importations. Cette évolution, qui touche particulièrement les grumes (-21 % en volume pour tomber à 79 000 m3), est inéluctable : les pays dont provient le bois tropical, que ce soit en Amérique du Sud, en Asie ou en Afrique, privilégient une stratégie de valorisation de leurs ressources forestières et donc un gain local de valeur ajoutée. D'autre part, les pressions exercées par les ONG contre une utilisation abusive du bois tropical et la concurrence des matériaux de substitution et des bois tempérés européens sont les facteurs d'explication du recul des importations de bois tropicaux.

Le *bois de feu* apporte pour sa part une contribution positive à la balance commerciale de 8,2 millions d'euros (soit 5 % de l'excédent dû aux échanges de bois ronds), chiffre en baisse depuis plusieurs années, les importations étant en forte augmentation.



Source : SSP 2014. Les données pour l'année 2014 sont des estimations.



Répartition des importations
En volume, 2013

8%
17%

feuillus
tempérés
conifères
tropicaux
bois de feu

Source : SSP

Les importations de bois ronds s'élèvent en 2013 à 1,4 millions de m3 qui sont répartis entre grumes (feuillus tempérés, feuillus tropicaux et conifères) et bois de feu selon le graphique ci-dessus, sur lequel on observe une prépondérance des grumes de conifères (68 %).

Les exportations de bois ronds représentent 5,5 millions de m3, soit 15,3 % de la récolte commercialisée. La hausse de ces exportations en valeur est relativement faible en 2013 mais la structuration de ces exportations change rapidement depuis quelques années : elles se détournent progressivement des pays de l'Union Européenne pour s'orienter vers l'Asie, et en particulier vers la Chine. Ce pays est devenu en 2013 le premier client français pour les bois ronds de conifères (devant l'Italie et l'Allemagne) et a reçu 35 % des exportations françaises de grumes de chêne (contre 55 % pour l'ensemble de l'Union Européenne).

Concernant les autres produits de l'exploitation forestière (plaquettes, particules et délignures), ils représentent en 2013 16 % des exportations et 30 % des importations françaises de matière première bois en valeur. Ils contribuent positivement à la balance commerciale du secteur avec un excédent de 4 millions d'euros, chiffre en baisse par rapport à 2012 du fait d'une hausse importante des importations de ces produits.

B. Bois énergie et politiques de promotion

La production primaire de bois-énergie a progressé de 9 % en 2013 et atteint donc 10,6 Mtep soit 58 % de la production primaire d'énergie renouvelable thermique. Cette énergie est utilisée à 95 % pour la production de chaleur et à 5 % pour la production d'électricité.

Sur le volet de la *production de chaleur*, la consommation a été tirée par des températures hivernales plus froides en 2013 et par des dispositifs de soutien public aux équipements et à la rénovation thermique. Cela concerne majoritairement le secteur résidentiel, pour qui le boisénergie représente 80 % de la consommation d'énergie renouvelable. Ainsi, les ventes d'appareils de chauffage au bois augmentent de 7 % par rapport à 2012, notamment grâce au dynamisme des marchés du poêle à bois et des chaudières. Cependant, la meilleure performance des nouveaux appareils vient modérer la hausse de la consommation de bois-énergie constatée.

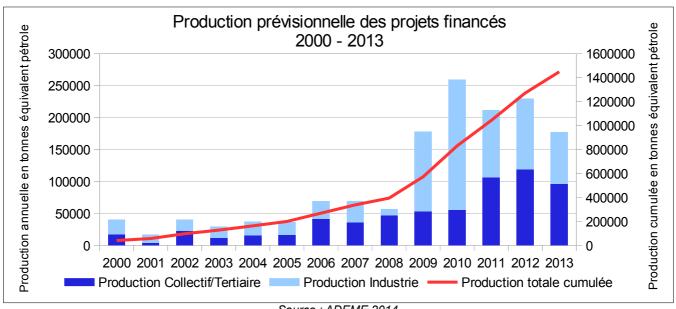
Les aides publiques visant à encourager l'utilisation du bois-énergie pour la production de chaleur en France se concentrent sur les acteurs industriels et sur le secteur du collectif/tertiaire. Cette politique de promotion du bois-énergie et des énergies renouvelables en général s'est traduite notamment par la création d'un Fond Chaleur Biomasse en 2009. Ce dispositif, qui consiste en des aides à l'investissement dans des installations de chaleur renouvelable, est fortement orienté vers la contribution du bois dans l'augmentation de la part des énergies renouvelables mais il concerne également l'énergie solaire et la géothermie. Les crédits alloués à ce Fonds vont être doublés pour atteindre à partir de 2017 un montant annuel de 420 millions d'euros.

Entre 2009 et 2013, les financements gérés par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), qu'ils s'inscrivent dans le cadre du Fonds Chaleur (installations de plus de 100 tep) ou dans le cadre d'un cofinancement régional (petites installations), ont permis d'aider 1960 installations de production de chaleur grâce à la biomasse. Elles produisent au total 1 054 200 tep et sont réparties entre le secteur industriel, et les secteurs tertiaire et d'habitat collectif.

Ces financements ciblent à la fois des projets biomasse de taille moyenne dont la production est inférieure à 1 000 tep mais aussi des installations de plus grande ampleur par le biais d'un appel à projet « Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire » (BCIAT). Sur la période 2009-2013, ce programme spécifique a concerné 107 installations produisant au total 578 300 tep; il s'agit quasiment pour moitié d'installations dans des industries agroalimentaires. L'appel à projets le plus récent a retenu, en 2013, 14 nouveaux projets pour une production thermique totale de 73 200 tep.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la capacité de production financée par les programmes bois-énergie de l'ADEME entre 2000 et 2008 puis par le Fonds Chaleur entre 2009 et 2013. La montée en puissance de ces investissements est nette depuis le lancement de ce dispositif, avec une concentration accrue sur les projets dans les secteurs collectif et tertiaire depuis 2011.

Ces chiffres correspondent aux productions prévisionnelles étant donné qu'il y a un délai d'environ 2 ans entre l'octroi d'un financement et la mise en fonctionnement effective de l'installation de chauffage, et que certains projets sont abandonnés en cours de route. La production prévisionnelle financée annuellement se lit sur l'échelle de gauche, et la production cumulée depuis le début des programmes de financement s'inscrit sur l'échelle de droite.



Source: ADEME 2014

Sur le volet de la production d'électricité à partir de bois, l'augmentation a été de 118 ktep en 2013. Le développement à grande échelle de production d'électricité à partir de biomasse est facilité entre autres par les appels à projets lancés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) qui visent à encourager en particulier les installations de cogénération (production de chaleur et d'électricité). Quatre appels à projets ont été initiés en 2003, 2006, 2009 et 2010. L'éligibilité des projets était jugée sur des critères de puissance (seuil minimal par installation entre 3 et 12 MW selon les éditions), de respect de l'environnement (qualité de l'approvisionnement, normes de pollution atmosphérique, efficacité énergétique) et de viabilité économique (prix de vente de l'électricité). Au vu de l'ampleur de certains projets, le lancement du programme de 2010 s'est accompagné de la mise en place de cellules régionales sur la biomasse afin de permettre un développement maîtrisé de la collecte de biomasse locale.

Cette politique a permis la montée en puissance de l'utilisation du bois-énergie et a aidé la structuration de la filière d'approvisionnement en biomasse, qu'il s'agisse de plaquettes forestières (qui représenteront en 2015 près de 40 % de l'approvisionnement des installations, soit 4,5 Mt/an), de granulés ou de bûches. Ce phénomène est concomitant, et sûrement corrélé, à la hausse des prix du bois-énergie d'origine sylvicole constatée depuis la fin de l'année 2012 et qui se poursuit en 2014. Cette augmentation, qui concerne notamment le bois rond et les plaquettes forestières, présente des disparités régionales importantes qui découlent de l'inégale répartition géographique de la surface forestière et donc de la disponibilité du bois.

Le marché en expansion du bois-énergie présente donc un défi intéressant pour la filière. Cependant, des craintes sont exprimées de la part de ses acteurs, dont certains membres redoutent l'organisation d'un nouvel appel à projets sur la cogénération biomasse. En effet, si la demande en bois-énergie continue à augmenter sans qu'elle soit accompagnée d'une hausse de l'offre de bois brut issu de la récolte française, la disponibilité locale du bois pour les industries françaises de transformation risque de se tarir et de rendre plus difficile l'approvisionnement du reste de la filière, entraînant de ce fait une détérioration de la balance commerciale du secteur qui se verra contraint d'importer du bois en plus grande quantité.

C. Produits forestiers certifiés

Le dynamisme des deux acteurs de la certification des produits forestiers en France, PEFC France et FSC France, est indéniable, tant en termes de surface certifiée que d'entreprises ayant une chaîne de contrôle certifiée.

Le standard national de certification par PEFC France est établi depuis 2012 et il sera révisé en 2017. De son côté, FSC France travaille activement à l'élaboration de son propre standard national : il sera opérationnel courant 2015 et permettra de faciliter la certification de nouveaux propriétaires et gestionnaires. Deux consultations publiques seront organisées dans les prochains mois dans le cadre de l'élaboration de ce schéma.

Le tableau suivant présente l'évolution des statistiques relatives à la certification forestière en France. Les chiffres concernent la France métropolitaine et sont établis au début du second semestre de l'année indiquée. À cela, il faut donc rajouter les 2,4 millions d'hectares certifiés par PEFC dans la forêt domaniale de Guyane.

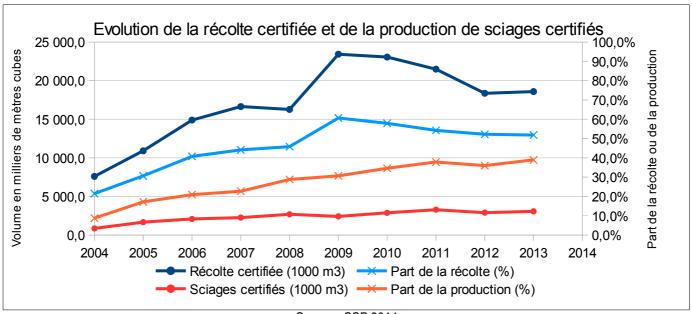
Evolution des surfaces et du nombre de chaînes de contrôle certifiées par FSC et PEFC

		2011	2012	2013	2014
FSC	Surface (ha)	14 331	14 248	19 463	23 514
	Entreprises	652	773	801	822
PEFC	Surface (millions d'ha)	5,2	5,2	5,4	5,5
	Entreprises	2 494	2 719	3 002	3 090

Source: PEFC France et FSC France

La certification par PEFC France est donc prédominante. Elle représente 33,5 % de la surface forestière en métropole. Il s'agit à 30 % de forêt domaniale, à 30 % de forêt des collectivités et à 40 % de forêt privée. Les entreprises certifiées PEFC relèvent pour plus de 90 % d'entre elles du secteur industriel : les domaines du papier-carton (distributeur, imprimerie, pâte et papier), de l'exploitation et du sciage, du négoce et de la seconde transformation pour la construction et l'ameublement sont fortement représentés.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution sur une période de 10 ans de l'importance de la certification dans l'exploitation forestière et dans l'activité de sciage en France (les volumes sont représentés sur l'échelle de gauche et le pourcentage sur l'échelle de droite). L'année 2013 a connu une augmentation de la récolte certifiée qui s'établit à 18,6 millions de mètres cubes de bois ronds sur écorce. Malgré cette hausse, la part du bois certifié dans la récolte totale commercialisée continue de diminuer mais de manière ralentie et atteint à présent 51,8 %. Cela vient cependant renverser le mouvement de baisse de la récolte certifiée observé suite à l'année 2009 qui avait connu un pic du fait de la récolte des chablis de la tempête Klaus. En ce qui concerne les sciages certifiés, leur volume et leur part dans la production totale augmentent en 2013 pour atteindre respectivement 3,1 millions de mètres cubes de sciages et 38,9 % du total, après une baisse constatée en 2012.



Source: SSP 2014

Les deux organismes de certification portent leurs efforts sur la communication et l'information auprès de différents publics : les consommateurs qui reconnaissent les labels FSC et PEFC, notamment grâce à leur forte visibilité sur le papier et les emballages ; les acteurs forestiers intéressés par la mise en place et la certification d'une gestion forestière responsable ; les entreprises susceptibles de certifier leur chaîne de contrôle, notamment dans le secteur du bâtiment ; les acteurs de la distribution qui peuvent augmenter la mise en valeur des produits certifiés et ainsi accentuer la sensibilisation du grand public ; les acheteurs publics, comme l'État et les collectivités, qui font appel à la certification pour renforcer leur démarche responsable et durable dans la passation de marchés publics.

La certification peut procurer un avantage commercial aux exploitants et entreprises qui y adhèrent, notamment grâce aux préoccupations croissantes de développement durable des consommateurs. La demande de certification, déjà forte dans le papier et l'emballage, pourrait de ce fait se développer dans d'autres secteurs, comme celui des panneaux et de la construction. L'inconvénient de ce succès est l'apparition d'utilisations abusives des labels de certification, phénomène contre lequel PEFC France et FSC France luttent activement pour garantir à leurs adhérents un réel bénéfice.

La croissance de la certification pourra aussi trouver une nouvelle dynamique via l'application du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE). Selon la reconnaissance donnée à la certification dans le cadre de l'exigence de mettre en place un système de diligence raisonnée, la certification pourrait faciliter la conformité des entreprises certifiées avec la législation européenne, et leur donner un avantage sur le marché du bois en France. Pour faire du RBUE un levier favorable à la certification forestière, PEFC France a par exemple fait évoluer ses règles de chaîne de contrôle et édité une brochure à l'attention des entreprises certifiées pour les sensibiliser à cette nouvelle réglementation.

D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur ajoutée

Fabrication de meubles et sièges en bois

L'activité de fabrication de meubles tous matériaux confondus (bois, métal, plastique) et destinés à la fois à un public professionnel (bureaux, armoires de bureau, meubles de magasin) et à un usage domestique (meubles et sièges d'aménagement intérieur ou extérieur) a diminué en 2013 avec une baisse des facturations de ces entreprises de plus de 4 % (pour atteindre 4,7 milliards d'euros). Le marché avait déjà connu une baisse d'activité de 5 % entre 2011 et 2012.

Les meubles fabriqués en bois suivent inexorablement cette tendance générale : en 2012, les facturations des entreprises positionnées sur ce marché avaient suivi la baisse du secteur de l'ameublement en général, mis à part pour les produits professionnels et pour les meubles de cuisine. Le dynamisme de ces activités étant clairement lié à celui des transactions immobilières et des constructions neuves, les difficultés rencontrées en 2013 s'expliquent notamment par la morosité du secteur du logement.

Les meubles et les sièges en bois font partie des secteurs les plus déficitaires de la filière bois puisque, avec un peu moins de -2 milliards d'euros, ils contribuent fortement au déficit de la filière, qui s'est établi à -5,6 milliards d'euros en 2013. Ce déficit a cependant diminué en 2013 de 15 % de par la baisse drastique des importations liée à la contraction de la consommation nationale. Les produits qui contribuent le plus à ce déficit sont les meubles d'aménagement intérieur pour les particuliers (notamment les meubles pour chambres, séjours et salles à manger, les meubles de cuisine ainsi que les sièges en bois rembourrés). Les importations proviennent à 73 % de l'Union Européenne et la part de la Chine a régressé légèrement en 2013 pour s'établir à 16 %.

Fabrication d'éléments en bois pour la construction

Le dynamisme de l'industrie de fabrication de menuiseries, de charpentes et de parquets est fortement dépendant de l'état du marché national de la construction, et son chiffre d'affaires est fortement relié au nombre de mises en chantier annuel. La crise de la construction française, qui perdure depuis quelques années, a donc fortement impacté le secteur en 2013, en entraînant une baisse de près de 4 % de son chiffre d'affaires (qui est donc de 2,7 milliards d'euros de facturations en 2013), et cette influence négative risque de se faire sentir de manière encore plus intense en 2014. Les produits qui peuvent prendre des parts de marché à d'autres matériaux de construction (l'ossature bois) ou qui sont utilisés dans la réhabilitation de bâtiments (fenêtres) souffrent moins de cette soumission au marché de la construction.

Le secteur présente un déficit commercial de 353 millions d'euros en 2013, qui s'améliore de près de 7 % par rapport à 2012 du fait de la contraction des échanges commerciaux sur l'ensemble des produits issus du travail mécanique du bois. Les sous-secteurs les plus déficitaires sont les ouvrages de charpentes, notamment avec l'importation de produits reconstitués dont la production est peu développée en France, ainsi que les fenêtres (augmentation des importations en particulier depuis la Pologne), les portes et les parquets.

• Emballages en bois (hors emballages en papier-carton)

En 2013, l'utilisation du bois représente 11,5 % du chiffre d'affaires du secteur de l'emballage (soit environ 1,9 milliards d'euros), secteur lui-même dominé par le plastique (42 %) et le papier-carton (30,5 %). Les facturations totales opérées par les entreprises de fabrication d'emballages en bois ont progressé de 1,5 % en 2013 par rapport à 2012.

Le marché de l'emballage en bois est divisé en quatre débouchés principaux, dont la répartition en chiffre d'affaires était la suivante en 2012 : la production de palettes et de caisses-palettes

constitue la part de marché la plus importante (38 %), suivie par les ouvrages de tonnellerie (29 %), les emballages pour le transport industriel (20 %) et les emballages légers pour les produits alimentaires (13 %).

Le secteur des palettes et caisses-palettes a atteint un chiffre d'affaires de 685 M€ en 2012, production réalisée par environ 650 entreprises qui mettent environ 25 % de palettes neuves sur le marché, le reste étant issu de reconditionnement. Ces acteurs sont répartis sur le territoire national, les fabricants étant plutôt localisés dans les régions forestières et les reconditionneurs dans les zones à forte activité économique. Le marché est encore relativement atomisé en entreprises de moyenne ou petite taille. Cependant la tendance au regroupement se confirme, les acteurs de dimension nationale, voire internationale, ayant encore augmenté leur part de marché en 2013. Le secteur est lié à la demande en produits industriels et sa vitalité dépend donc entre autres de celle des marchés de la construction (atone en France ces dernières années), de l'automobile (qui connaît une légère reprise) et de la grande distribution. Depuis le début de l'année 2014, le secteur fait face à une augmentation du prix de la matière première. Les échanges commerciaux sont globalement stables dans ce secteur de production entre 2012 et 2013, avec néanmoins une hausse de 5 % en valeur des importations de palettes.

Le secteur des ouvrages de tonnellerie dégage en 2013 un chiffre d'affaires de 331,7 M€ (+1 % par rapport à 2012) pour 532 990 fûts (+1,5 %). La production commercialisée en France se tasse notamment du fait de vendanges moins volumineuses ces dernières années. La croissance de la commercialisation est toujours tirée par des exportations croissantes en volume (+5,3 %) et en valeur (+5,8 %): elles représentent, en 2013, 67 % des volumes produits et 70 % du chiffre d'affaires des tonnelleries françaises. Les États-Unis constituent le marché principal (environ 30 % de la valeur exportée) devant l'Italie, l'Espagne et l'Australie. Cependant, la croissance de ces marchés traditionnels s'essouffle avec l'apparition de nouveaux marchés, dont les performances restent à confirmer au cours des années à venir (Chine, Inde…).

Le secteur des emballages industriels (caisses sur mesure et caisses en bois scié, tous volumes) a connu un regain d'activité entre 2011 et 2012, son chiffre d'affaires ayant augmenté de 4,7 % pour atteindre 353 M€. Les entreprises françaises d'emballage industriel en bois, qui regroupent plus de 4000 salariés, travaillent à 90 % pour l'exportation. Tributaires des fluctuations générales de l'économie française ainsi que des réglementations contraignantes régissant les échanges internationaux, les professionnels ont tendance à se regrouper et à diversifier leurs activités en amont ou en aval.

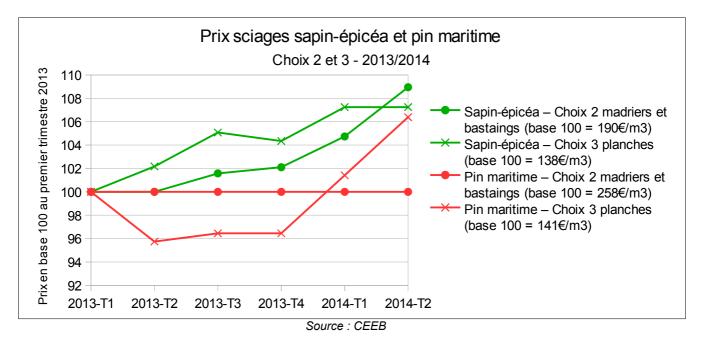
Celui des *emballages légers* (cageots, boîtes à fromages et emballages pour fruits et légumes) a, pour sa part, vu son activité annuelle ralentir en 2012 (- 3,5 % pour tomber à 234 M€) et en 2013 (- 3 %). Les conditions climatiques et leur impact sur la production agricole, débouché principal des emballages légers, ainsi que les difficultés connues par l'ostréiculture, utilisatrice de bourriches en bois, expliquent en partie cette baisse. La tendance à l'utilisation de bacs plastiques dans la grande distribution, plus pratiques d'utilisation et réutilisables, renforce ce mouvement. Cependant, au début de l'année 2014, le secteur a montré une belle capacité de rebond économique (+4 % au premier semestre) mais si la conjoncture négative se poursuit, l'année 2015 ne sera pas aussi optimiste.

Les échanges dans l'ensemble de ces deux secteurs progressent légèrement en 2013, et la balance commerciale s'améliore grâce à l'augmentation de 15 % en valeur des exportations vers l'Europe.

E. Sciages résineux

L'activité des scieries produisant majoritairement des sciages résineux a légèrement ralenti au cours de l'année 2013, avec une production totale en diminution de 3 % pour atteindre 6,5 millions de mètres cubes. Cette baisse fait suite à une chute plus importante encore constatée entre 2011 et 2012 (-6 %). La tendance observée affecte indifféremment la production de sciages destinée à l'export et celle destinée au marché français. En revanche, une distinction doit être notée selon le nombre d'employés : la baisse d'activité est ressentie plus durement par les petites scieries de résineux, en particulier celles qui emploient moins de 20 salariés, tandis que les scieries de plus grande taille ont vu leur activité s'intensifier légèrement en 2013. L'année 2013 se solde cependant par une légère reprise de l'activité des scieries de résineux, grâce au débouché de la rénovation dans le domaine de la construction qui nécessite un service de proximité tel que l'offrent les scieries françaises.

Après des baisses de prix constatées en 2012, une faible hausse est intervenue en 2013 et elle semble se poursuivre au premier semestre 2014. Elle touche en particulier les essences et les qualités des sciages les plus produits en France, à savoir les sciages de sapin-épicéa et de pin maritime de choix 2, 3 et 4 : ces deux catégories de produits représentent à elles seules plus de 63 % de la production de sciages résineux en 2013.



Les importations de sciages résineux ont continué à diminuer en 2012 : avec une baisse de 8 % en volume et en valeur, elles atteignent à présent 2,2 millions de mètres cubes soit 580 millions d'euros. Cette tendance à la baisse des importations, concomitante à une hausse de 28 % en valeur des exportations (qui restent cependant marginales avec un montant de 101 millions d'euros), contribue à l'amélioration de la balance commerciale associée à ces produits : le déficit des sciages de conifères atteint 478 millions d'euros (-13 %). La consommation apparente de sciages de résineux en France a donc de nouveau reculé en France en 2013 d'un volume de plus de 300 000 mètres cubes

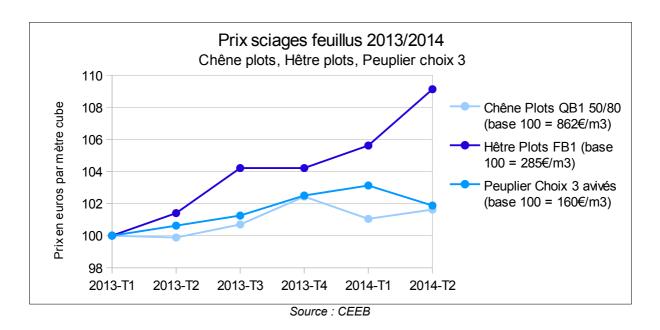
Ainsi, la redistribution des cartes sur le marché français des bois résineux de charpente se poursuit au profit des scieurs français. Ce mouvement a été accentuée ces dernières années par la fin des bois de chablis provenant aussi bien de Suède que d'Allemagne et par les hausses significatives des prix des grumes auxquelles les producteurs de ces pays sont confrontés. L'Allemagne reste néanmoins le premier fournisseur du marché français de sciages résineux, avec un peu moins de 510 000 mètres cubes.

La diminution des importations de sciages résineux destinés à la construction en bois est compensée par une augmentation des importations de produits techniques plus élaborés ayant la même fonction : il s'agit entre autres des lamellés collés, des poutres en I, des bois massifs aboutés, des contre collés, ou des panneaux multi-plis structurels. Leur montée en puissance ne compense cependant pas le recul des importations de sciages bruts, ni en volume ni en valeur.

F. Sciages feuillus

L'activité des scieries ayant une production à dominante feuillue s'est légèrement dégradée en 2013 (-0,5 % en chiffre d'affaires), mais elle reste dynamique, notamment pour les produits destinés à l'exportation. La légère reprise observée à la fin de l'année est portée uniquement par les scieries de plus de 20 employés. La production totale de sciages feuillus s'établit donc en 2013 à 1,31 millions de mètres cubes, en hausse de 5 % par rapport à 2012. L'année 2012 avait connu une forte baisse de la production et, malgré la hausse actuelle de la production, le niveau de 2013 n'atteint pas celui de 2011 qui atteignait 1,38 millions de mètres cubes. Cette production est couverte à 45 % par les sciages de chêne et à 28 % par ceux de hêtre.

Les prix des sciages de feuillus produits en France ont connu une hausse globale en 2013 qui se poursuit en 2014, même si elle est plus modérée pour certains produits que pour d'autres. Cela est illustré par le graphique suivant qui montre l'évolution des prix pour des sciages de choix 1 pour les essences de hêtre et de chêne, ainsi que pour les sciages de peuplier de choix 3, trois produits représentatifs de la production française de sciages feuillus.



L'excédent commercial dégagé par les échanges de sciages de feuillus tempérés se détériore légèrement en 2013 pour atteindre 49 millions d'euros. Les importations augmentent notamment pour les sciages de hêtre (+8 %) et les exportations sont quasiment stables. En ce qui concerne les sciages de chêne, l'Allemagne reste le premier fournisseur de la France (18 % des importations), suivie par l'Ukraine.

Les importations de sciages de feuillus tropicaux connaissent une nouvelle baisse en 2013 (-7 % en valeur pour atteindre 161 000 mètres cubes), recul néanmoins plus faible qu'en 2012. L'Afrique reste le premier fournisseur de la France et, malgré une perte de vitesse importante, elle représente toujours 38 % des importations françaises. Ainsi, la typographie des échanges de bois tropicaux se modifie au profit du gain de valeur ajoutée dans les pays producteurs : les grumes et

plots sont importés dans une moindre mesure alors que les avivés les ont remplacés dans les achats français de sciages de feuillus tropicaux.

Les débouchés des sciages de feuillus sont nombreux à l'exportation mais les scieurs mènent des actions visant à sécuriser leurs débouchés locaux ou à en trouver de nouveaux, comme les produits de seconde transformation, les traverses ferroviaires (contrat récemment passé avec les gestionnaires des infrastructures ferroviaires) ou encore le bardage.

G. Panneaux dérivés du bois

• Panneaux de fibres et de particules

En 2013, l'activité de fabrication de panneaux de particules a ralenti (-0,6 %) par rapport à l'année 2012, tendance qui est encore plus prononcée pour la production d'OSB (« Oriented Strand Board », -1,2 %) qui représente moins de 9 % de la production totale de panneaux de particules. La capacité des unités de production de panneaux de particules atteint les 3,8 Mm3, qui comprennent les 360 000 m3 de la seule usine de fabrication d'OSB en France. Cette capacité de production est dévolue à 60 % aux panneaux de particules bruts. Les perspectives peu encourageantes laissent présager une nouvelle baisse d'activité en 2014 pour ce secteur, qui doit faire face à une augmentation des coûts de production, liée au prix des matières premières, ce qui entraîne pour les industriels des pertes financières sur l'ensemble de leurs activités.

La diminution de la production a aussi concerné l'industrie des panneaux de fibres, à la fois sur le marché du MDF (« Medium Density Fiberboard ») et du panneau de fibres durs. La capacité de production du MDF est en augmentation en 2013 avec 915.000 m3 mais elle devrait décroître en 2014. Cette production est principalement constituée de panneaux bruts MDF d'une épaisseur comprise entre 5 et 9 mm destinés à la fabrication de parquets stratifiés.

Les industries des panneaux de fibres et des panneaux de particules ont des performances différentes ce qui induit une balance commerciale déficitaire pour la première (-139 millions d'euros, avec une légère amélioration par rapport à 2012) et une balance commerciale excédentaire pour la seconde (+134 millions d'euros si on inclut les panneaux en particules ligneuses, avec cependant un recul important des exportations des panneaux de particules de bois).

• Panneaux de contreplaqués

En 2013, la production de panneaux de contreplaqués a quasiment retrouvé son niveau de 2011 : après une chute de 5 % en 2012, celle-ci a augmenté de 8 % cette année, malgré une baisse légère de la production de contreplaqués tropicaux qui représente environ 40 % de la production totale.

La baisse de consommation apparente (-9 %) en 2013 s'explique en grande partie par la baisse des importations qui ont chuté de 9,8 % par rapport à 2012 pour atteindre un volume estimé de 425 000 m3. Cela contribue à l'amélioration de la balance commerciale du secteur, qui s'établit à 109 millions d'euros (amélioration de 7 % en 2013). En revanche, la baisse des importations en valeur n'est que de 4 %, ce qui traduit un renchérissement relatif des produits importés. Les panneaux de contreplaqués importés sont majoritairement fabriqués en bois feuillus (40 % en feuillu tempéré, 35 % en tropicaux, 25 % en résineux). Déterminer les lieux de fabrication des contreplaqués importés en France n'est pas évident, car des quantités non négligeables en provenance de pays tiers entrent sur le marché communautaire en passant par le Bénélux. Cela implique que le volume importé fabriqué en Chine (environ 86 000 m3 soit 20 % du total), qui reste le premier pays extra-européen sur le marché français, est certainement sous-estimé.

H. Pâte à papier et papiers cartons

• Consommation en baisse, avec des divergences selon les produits

La légère amélioration du contexte économique en 2013 s'est traduite par un repli moins marqué que prévu de la consommation apparente de papiers et cartons, qui s'est élevée en France à 8,9 millions de tonnes sur l'année (-3,1 %). Cette baisse intervient après un recul de la consommation des papiers et cartons de 5 % en 2012.

Les différentes sortes de papiers et cartons sont affectées à des degrés divers par cette baisse. Elle est plus accentuée pour les papiers à usages graphiques (-5,5 %), et en particulier pour les papiers de presse (-7 %). Cela suit une tendance de fond dans les pays développés, du fait de la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Quant aux papiers et cartons d'emballages, la consommation apparente diminue de manière beaucoup moins marquée (-1,1 %), malgré une forte baisse pour les papiers d'emballage souple (-5,7 %), compensée par le faible recul des papiers pour ondulé (-0,8 %) et des cartons plats (-0,5 %). La consommation apparente des papiers d'hygiène est, pour sa part, en croissance sensible (+1,8%).

• <u>Une production quasiment stable</u>

Avec un peu plus de 8 millions de tonnes, le volume de papiers et cartons produit en 2013 enregistre une faible baisse de 0,7 % par rapport à 2012 (après -5,2 % l'année précédente). La production de papiers à usages graphiques, qui a été très affectée par la fermeture de sites industriels, s'est plus fortement contractée en 2013, avec un recul de 6,1 %. Parmi ces produits, le recul de la production des papiers de presse (-13,2 %) est plus marqué que celui des papiers d'impression-écriture (-0,7 %) dont la production a été renforcée par le démarrage d'un nouveau site. Soutenue par une bonne utilisation de l'outil de production et par le redémarrage de trois usines, la production des papiers et cartons d'emballage affiche une forte croissance en 2013 (+3,1 %). La production de papiers d'hygiène s'inscrit sur la même tendance haussière (+1,3%). Une comparaison européenne montre que le recul de la production française de papiers et cartons est inférieur à la moyenne européenne, qui s'établit à -1,2 %. Il est comparable à celui enregistré par l'Allemagne (-0,7 %), l'Italie (-0,6 %) ou l'Espagne (-0,5 %).

La consommation des papiers et cartons récupérés s'établit à plus de 5 millions de tonnes en 2013 (+2,2 %). En ce qui concerne la pâte à papier, le volume produit a diminué en 2013 (-6,4 %) et avoisine 1,7 millions de tonnes. Cette situation résulte de la fermeture d'un site de production ainsi que du ralentissement de la production de certaines entreprises.

• <u>Légère amélioration de la balance commerciale malgré tout déficitaire</u>

En 2013, la balance commerciale pour les papiers et cartons s'améliore de 10 % pour atteindre 1,6 milliards d'euros, alors que celle des pâtes à papier se détériore (-20 %, -791 millions d'euros). La réduction de la consommation, concomitante au renforcement de la production interne dans le secteur des papiers et cartons, a entraîné une chute de 5,6 % des importations, qui proviennent dans leur quasi-totalité de pays membres de l'UE. Les trois principaux partenaires en 2013 restent l'Allemagne (22,3 %), l'Italie (11,4 %) et l'Espagne (10,8 %). Les exportations françaises de papiers et cartons enregistrent une baisse de 1,9 % par rapport à 2012, année au cours de laquelle elles avaient décru de 5,7 %. Ce moindre recul est dû au renforcement de la demande européenne, dans un environnement économique plus favorable. Dans ce contexte, la part de l'UE dans le total des exportations françaises se renforce en 2013 atteignant 82,3 %. L'Allemagne reste le principal partenaire (25,8 %), suivie par l'Espagne (13,4 %), l'Italie (11 %) et le Royaume-Uni (10,1 %).

I. Produits innovants à base de bois

Les produits innovants fabriqués à partir de bois constituent une part importante des potentialités de création de valeur et d'emplois de la filière bois et devraient être de nature à favoriser une dynamique de croissance, en apportant des réponses appropriées à des besoins identifiés et à l'émergence de nouveaux usages.

Un rapport interministériel de prospective a été publié en 2012 et a établi les marchés innovants sur lesquels l'industrie française du bois pourrait se positionner à échéance 2020. Il a mis en évidence l'avance prise par certains pays européens et extra-européens sur des marchés spécifiques : il s'agit entre autres des Etats-Unis et du Japon pour le bois plastique ; de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Suisse pour le bois contrecollé ; du Danemark, de la Belgique et des Pays-Bas pour le bois densifié.

L'appareil industriel français reste peu développé sur ces produits innovants, qu'il s'agisse de produits à partir de bois massif, de bois fibre, de la chimie du bois, ou du bois énergie. D'autre part, les réglementations demandent certaines évolutions pour faciliter le développement de la production dans ces secteurs.

Néanmoins, des pôles de compétitivité, regroupant industries du bois, organismes de recherche et de formation et environnement institutionnel, se mobilisent sur des projets de recherche destinés à être amplifiés de manière industrielle. En particulier, le secteur de la chimie du bois est investi : les utilisations dans le domaine de la santé, qui nécessitent d'établir des contacts professionnels avec des interlocuteurs nouveaux comme les laboratoires pharmaceutiques, et dans la chimie de spécialité sont par exemple explorées dans des projets de R&D. De nouveaux liens sont créés pour trouver les fournisseurs et clients appropriés et ainsi déboucher sur des produits industriels innovants à même d'être commercialisés sur de nouveaux marchés.

L'ensemble des acteurs participant à ces projets veillent à ce que les deux phases cruciales que sont l'industrialisation de la production et la commercialisation du produit soient réussies afin de pénétrer ces marchés porteurs et sources de développement économique pour la France.

J. Construction et habitat

La construction de logements en France s'est contractée en 2013 avec une baisse de 4,2 % du nombre de mises en chantier par rapport à 2012 (333 000 au lieu de 346 000) et une diminution encore plus marquée du nombre de permis de construire délivrés (-12,6 % pour atteindre 432 900 en 2013). La baisse se poursuit au début de l'année 2014 : sur une année glissante de août 2013 à juillet 2014, le nombre de mises en chantier diminue de 10,8 %.

Le marché de la construction de locaux non résidentiels est moins affecté par cette contraction d'activité : dans ce secteur, le nombre de m² mis en chantier en 2013 a augmenté de 1,6 % alors que le nombre de m² autorisés par la délivrance d'un permis de construire a chuté de 6,3 %. Ces chiffres cachent des réalités différentes selon les secteurs d'activité : les surfaces mises en chantier pour les entrepôts, l'artisanat, le service public, l'industrie, l'hébergement hôtelier et l'exploitation agricole ou forestière sont en baisse alors qu'elles sont en hausse pour les locaux de bureaux et de commerce.

Au sein de ce marché de la construction, les 2 200 entreprises ayant une activité bois et les 30 660 salariés qui y travaillent génèrent un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros (2,16 milliards d'euros en 2012), entre autres grâce aux activités de fabrication de charpente et menuiserie, de construction de maisons individuelles, et de travaux de menuiserie et de charpente. Les bois utilisés par ces activités sont certifiés pour 92 % d'entre eux.

En part de marché, la construction en bois représentait en 2012 11,7 % des constructions de maisons individuelles, 7 % des logements collectifs, 17 % des extensions de maisons individuelles et 14 % du marché non-résidentiel (en particulier porté par la construction de bâtiments agricoles). Ces constructions en bois sont inégalement réparties géographiquement sur le territoire national : dans les régions de l'Est de la France qui ont une tradition forte de construction en bois, les constructions de maisons individuelles en bois représentent près de 20 % du marché, alors que ce chiffre est inférieur à 6 % dans le Sud-Est.

Ces chiffres sont issus d'une enquête nationale conduite depuis 2 ans sur le marché de la construction du bois. L'édition la plus récente, sortie en octobre 2013 et portant sur l'activité de l'année 2012, affichait en gros titre « Le bois résiste à la crise ». Ce constat résultait du gain de parts de marché du bois dans le secteur spécifique des maisons individuelles (qui s'est contracté en 2012 de 9 % par rapport à une diminution de 14 % sur l'ensemble des systèmes constructifs utilisés en maisons individuelles).

Les études pour l'année 2013 et 2014 détermineront si cette relative résistance a perduré malgré la chute continue du marché et si le potentiel de développement de l'utilisation du bois dans le marché de l'isolation thermique se confirme.

5. Tableaux

TF1: Production and trade for roundwood

		Historic	al data	Revised	Estimate	Forecast
Product	Unit	2012	2013	2013	2014	2015
SAWLOGS AND VENEER LOGS, CONIFEROUS						
Removals	1000 m ³	11 243	11 243	11 612	11 800	12 100
Imports	1000 m³	519 #	427 #	579	426	450
Exports	1000 m³	1 724 #	1 724 #	1 364	1 158	1 300
Apparent consumption	1000 m³	10 038	9 946	10 827	11 068	11 250
SAWLOGS AND VENEER LOGS, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	4 413	4 413	4 310	4 300	4 350
Imports	1000 m³	232 #	217 #	225	163	150
Exports	1000 m ³	798 #	750 #	932	1 161	1 200
Apparent consumption	1000 m ³	3 847	3 880	3 603	3 302	3 300
of which, tropical logs						
Imports	1000 m³	128 #	110 #	96	61	50
Exports	1000 m ³	1 #	4 #	5	5	5
Net Trade	1000 m³	127	106	91	56	45
PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	5 013	5 013	4 537	4 100	3 900
Imports	1000 m³	377 #	322 #	339	710	750
Exports	1000 m³	1 479 #	1 703 #	1 399	1 303	1 200
Apparent consumption	1000 m³	3 911	3 632	3 477	3 507	3 450
PULPWOOD (ROUND AND SPLIT), NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	3 729	3 729	3 344	3 300	3 200
Imports	1000 m³	93 #	67 #	97	203	150
Exports	1000 m³	599 #	508 #	1 020	1 004	900
Apparent consumption	1000 m³	3 223	3 288	2 421	2 499	2 450
WOOD CHIPS, PARTICLES AND RESIDUES						
Domestic supply	1000 m³	22 747 C	22 747 C	21 919	22 500	23 000
Imports	1000 m³	1 268 C	948 C	1 179	1 223	1 200
Exports	1000 m³	1 421 C	1 082 C	1 319	1 038	1 000
Apparent consumption	1000 m³	22 593	22 613	21 779	22 685	23 200
OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	282	282	333	350	360
OTHER INDUSTRIAL ROUNDWOOD, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	264	264	316	330	350
WOOD FUEL, CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	2 743	2 743	2 722	2 750	2 800
WOOD FUEL, NON-CONIFEROUS						
Removals	1000 m³	24 683	24 683	24 498	24 800	25 000

Légende pour les deux tableaux : pas de légende = données officielles, # = données historiques issues du « Timber Comitte Forecast », E = estimations, R = répétition de la donnée de l'année précédente faute de nouvelles données, N = estimations par l'administration française, C = données calculées

TF2: Production and trade for forest products

SAMPWOOD, CINNEROUS	AWNWOOD, CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption EXPORTS	1000 m ³	2012 6 750 2 518 618 8 650 1 318 288 324 1 282 76	2013 6 750 2 283 765 8 268 1 318 276 320 1 274	2013 6 544 1 357 281	2014 6 650 2 408 804 8 254 1 400 300 421	Forecast 2015 6 700 2 300 900 8 100 1 450 290
Production 1000 m² 2 750 2 760 6 244 6 950 Exports 1000 m² 2 756 756 3 246 2 750 2 746 2 750 2 7	Production Imports Exports Apparent consumption AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption EXPORTS	1000 m ³	2 518 618 8 650 1 318 288 324 1 282 76 168	2 283 765 8 268 1 318 276 320 1 274	1 357 281	2 408 804 8 254 1 400 300 421	2 300 900 8 100 1 450
Imports	Imports Exports Apparent consumption AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption Imports Exports Apparent consumption	1000 m ³	2 518 618 8 650 1 318 288 324 1 282 76 168	2 283 765 8 268 1 318 276 320 1 274	1 357 281	2 408 804 8 254 1 400 300 421	2 300 900 8 100 1 450
Sports	Exports Apparent consumption AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption Exports Apparent consumption	1000 m ³	618 8 650 1 318 288 324 1 282 76 168	765 8 268 1 318 276 320 1 274	281	804 8 254 1 400 300 421	900 8 100 1 450
Apparent consumption 100 m² 8 690 8 268 8 254	Apparent consumption AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption Exports Apparent consumption	1000 m ³	8 650 1 318 288 324 1 282 76 168	8 268 1 318 276 320 1 274	281	1 400 300 421	8 100 1 450
SAMMWOOD, NON-CONFEROUS 1000 m² 1318 1318 1357 1400	AWNWOOD, NON-CONIFEROUS Production Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption Apparent consumption	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	1 318 288 324 1 282 76 168	1 318 276 320 1 274	281	1 400 300 421	1 450
Imports	Imports Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	288 324 1 282 76 168	276 320 1 274	281	300 421	
Exports	Exports Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	324 1 282 76 168	320 1 274 76		421	200
Apparent consumption	Apparent consumption of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³	1 282 76 168	1 274 76			290
Of which, tropical sawnwood	of which, tropical sawnwood Production Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	76 168	76		4 270	400
Production	Production Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	168			1 2/9	1 340
Imports 1000 m² 168 161 149 149 Exports 2000 m² 235 5 6 6 Exports 2000 m² 235 232 2 139 2000 m² 235 232 2 139 2000 m² 235 232 2 139 2000 m² 235 232 2 2 2 2 2 2 2 2	Imports Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³ 1000 m ³ 1000 m ³	168				
Exports	Exports Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m ³		161	52		45
Apparent consumption 1000 m² 235 232 193	Apparent consumption ENEER SHEETS	1000 m³	8				135
VENEER'S HEETS	ENEER SHEETS		1 '				
Production 1000 m² 1002 c 102			235	232		193	175
Imports 1000 m² 1406 C 102 C 102 C 102 C Apparent consumption 1000 m² 124 114 170 C 70 C 70 C Apparent consumption 1000 m² 124 114 114 87 C 70 C Apparent consumption 1000 m² 124 114 114 87 C 87 C 1000 m² 120 C 88 68 C 88 C		1000 m ³	59 C	59 C		55	50
Exports	Imports						100
Apparent consumption 1000 m² 124 114 87 100 m² 100 m² 0 0 0 0 0 0 0 0 0	-						60
Production 1000 m² 0 0 0 0 0 0 0 0 0	-	1000 m ³	124	114		87	90
Imports 1000 m²							
Exports							0
Apparent consumption 1000 m³ 72 68 68	-						65
PLYMOOD Production 1000 m² 324 C 271 280 Imports 1000 m² 374 C 367 C 427	•						0
Production		1000 m ³	12	68		68	65
Exports		1000 m³	324 C	324 C	271	260	265
Apparent consumption 1000 m³ 554 550 538 501 538 501 518 501 518 501 518 518 501 518 5	Imports	1000 m³	374 C	367 C		427	400
Of which, tropical plywood 1000 m²	Exports	1000 m³	143 C	141 C		152	150
Production 1000 m³ 136 136 108 99 1 1 1 1 1 1 1 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1000 m ³	554	550		535	515
Imports		1000		100			
Exports					108		98
Apparent consumption 1000 m³ 169 167 161 PARTICLE BOARD (including OSB) Production 1000 m³ 740 708 672 Exports 1000 m³ 1842 1799 1833 1922 Apparent consumption 1000 m³ 3171 3182 2250 of which, OSB 7000 m³ 1842 1799 1833 1922 Apparent consumption 1000 m³ 413 E 413 R 360 280 Imports 1000 m³ 118 77 72 Apparent consumption 1000 m³ 118 77 72 Apparent consumption 1000 m³ 118 77 72 Apparent consumption 1000 m³ 104 E 1071 C 1098 1105 Exports 1000 m³ 545 C 623 C 693 750 Apparent consumption 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) 7000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ Exports 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ Exports 1000 m³ 1000 m³ Exports	-						100
PARTICLE BOARD (including OSB)	-						40 158
Imports		1000 111	103	107		101	130
Exports	Production	1000 m³	4 273	4 273	4 171	3 500	3 500
Apparent consumption 1000 m³ 3 171 3 182 2 250 of which, OSB Production 1000 m³ 413 E 413 R 360 280 Imports 1000 m³ 124 133 141 Exports 1000 m³ 118 77 7 72 Apparent consumption 1000 m³ 419 470 349 FIBREBOARD Production 1000 m³ 1 048 C 1 071 C 1 098 1 105 Imports 1000 m³ 545 C 623 C 693 750 Apparent consumption 1000 m³ 1 477 1 388 1 350 1 305 Hardboard 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) Production 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 Production 1000 m³ 194 163 194 Production 1000 m³ 1000 m³ 1063 976 106	Imports	1000 m ³	740	708		672	650
of which, OSB Incompose of the production 1000 m³ 413 E 413 R 360 280 Imports 1000 m³ 124 133 141 Exports 1000 m³ 118 77 72 Apparent consumption 1000 m³ 419 470 349 FIBREBOARD FIBREBOARD FIBREBOARD Exports 1000 m³ 1 048 C 1 071 C 1 098 1 105 Imports 1000 m³ 974 C 940 C 945 950 Exports 1000 m³ 545 C 623 C 693 750 Apparent consumption 1000 m³ 1 477 1 388 1 356 1 305 Hardboard Production 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 88 66 66 62 Apparent consumption 1000 m³ 870 E 870 R	Exports	1000 m³	1 842	1 799	1 833	1 922	1 950
Production	Apparent consumption	1000 m³	3 171	3 182		2 250	2 200
Imports	•						
Exports					360		280
Apparent consumption 1000 m³ 419 470 349	-						150
FIBREBOARD Production 1000 m³ 1 048 C 1 071 C 1 098 1 105 Imports 1000 m³ 974 C 940 C 945 950 Exports 1000 m³ 545 C 623 C 693 750 Apparent consumption 1000 m³ 1 477 1 388 1 350 1 305 Hardboard Production 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 68 66 66 66 66 66 Apparent consumption 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) Production 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports Exports 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports Exports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports Apparent consumption 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP	•						70
Production 1000 m³ 1 048 C 1 071 C 1 098 1 105 Imports 1000 m³ 974 C 940 C 945 950 Exports 1000 m³ 545 C 623 C 693 750 Apparent consumption 1000 m³ 1 477 1 388 1 350 1 305 Hardboard 1000 m³ 1 04 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 68 66 66 62 Apparent consumption 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 618 577 610 610 Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 74 E 74 R 80		1000 m ³	419	4/0		349	360
Imports	-	1000 m ³	1.048 C	1.071 C	1 098	1 105	1 125
Exports							945
Apparent consumption 1000 m³ 1 477 1 388 1 350 1 305 Hardboard Index of the production Production 1000 m³ 104 E 127 R 102 95 Imports 1000 m³ 185 189 190 161 Exports 1000 m³ 68 66 66 62 Apparent consumption 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) Froduction Imports 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard T4 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194	•						760
Hardboard 1000 m3	•						1 310
Imports							
Exports 1000 m³ 68 66 66 62 1000 m³ 221 250 226 194 1000 m³ 1000	Production	1000 m ³	104 E	127 R	102	95	95
Apparent consumption 1000 m³ 221 250 226 194 MDF (Medium density) 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 618 577 610 Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194	Imports	1000 m³	185	189	190	161	160
MDF (Medium density) 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 618 577 610 Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard 970 9	Exports	1000 m³	68	66	66	62	60
Production 1000 m³ 870 E 870 R 916 890 Imports 1000 m³ 618 577 610 Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard Production 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194	Apparent consumption	1000 m³	221	250	226	194	195
Imports	MDF (Medium density)						
Exports 1000 m³ 425 471 542 584 Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard Production 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194					916		900
Apparent consumption 1000 m³ 1 063 976 916 Other fibreboard 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194	•						605
Other fibreboard 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194					542		590
Production 1000 m³ 74 E 74 R 80 120 Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194		1000 m ³	1 063	976		916	915
Imports 1000 m³ 171 174 179 178 Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194		1000				100	
Exports 1000 m³ 52 85 104 Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 9 9 9 9 9							130
Apparent consumption 1000 m³ 194 163 194 WOOD PULP 1000 m³ 194 163 194	-				1/9		180
WOOD PULP							
		1000 111	194	103		194	200
Production 1000 m.t. 1 815 C 1 699 C 1 699 1 621	Production	1000 m.t.	1 815 C	1 699 C	1 699	1 621	1 600
Imports 1000 m.t. 1 969 C 2 106 C 1 994					. 333		1 900
Exports 1000 m.t. 556 C 482 C 537	•						500
Apparent consumption 1000 m.t. 3 228 3 324 3 078	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1000 m.t.	3 228	3 324		3 078	3 000
PAPER & PAPERBOARD		46					
Production 1000 m.t. 8 100 C 8 043 C 8 043 8 150							8 100
Imports 1000 m.t. 5 258 C 4 956 C 4 963 4 928 Exports 1000 m.t. 4 204 C 4 242 C 4 105	-				4 963		4 900
Exports 1000 m.t. 4 301 C 4 212 C 4 105	Exports Apparent consumption	1000 m.t. 1000 m.t.	4 301 C 9 056	4 212 C 8 787		4 105 8 973	4 000 9 000

Ce rapport intègre des données fournies par :

- le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère chargé des forêts ;
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ;
- la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL) ;
- la Fédération nationale du bois (FNB);
- France Bois Forêt (FBF);
- Le Commerce du bois (LCB);
- l'Office national des forêts (ONF);
- PEFC France;
- FSC France:
- l'Union de la coopération forestière française (UCFF) ;
- l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC) ;
- l'Union des industries des panneaux de process (UIPP) et la Tarnaise des Panneaux ;
- les syndicats de l'emballage (SYPAL, SIEL, SEILA et la fédération française de la tonnellerie).

Contact : Mylène Dupas (mylene.dupas@agriculture.gouv.fr)